

Euro Multi Cap

RAPPORT DE GESTION AU 30 SEPTEMBRE 2024

NATURE JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français

CLASSIFICATION : Actions de pays de la Zone euro

AFFECTATION DES RESULTATS :
Parts «C»: Capitalisation

ORIENTATION DES PLACEMENTS :

► **Objectif de gestion :** Euro Multi Cap est un OPCVM nourricier, investi en permanence au minimum à 85% en parts C (ISIN FR0010298596) du fonds maître MONETA MULTI CAPS, et à titre accessoire en liquidités

L'objectif de gestion de Euro Multi Cap est identique à celui de son fonds maître, diminué des frais de gestion du nourricier. Ainsi la performance du fonds sera inférieure à celle de son maître compte tenu de ses propres frais. L'objectif d'investissement du maître est surperformer le marché des actions sur le long terme (durée de placement recommandée : 5 ans) ce qui revient à rechercher une valorisation du fonds supérieure à celui du marché des actions en rythme annuel moyen sur longue période. La performance du marché actions sera mesurée par l'indice CAC All-tradable dividendes réinvestis nets (ex-SBF 250). La politique d'investissement du maître consiste à être exposé à hauteur de 60% minimum et jusqu'à 150% en actions de pays de la Zone euro. L'exposition en actions de pays de la Zone euro hors France sera limitée à 30 %. Par ailleurs, il est investi à hauteur de 75% minimum en actions françaises ou de l'Union européenne. Le fonds ne s'interdit pas de saisir des opportunités en dehors de la Zone euro. Cependant, l'exposition à des valeurs non libellées en euros est limitée à 10 % de l'actif net du fonds.

La stratégie est basée sur le choix des valeurs selon leurs mérites propres, sans contrainte de secteur d'activité ni d'appartenance à un indice.

► **Indicateur de référence :** L'indicateur de référence est le même que celui de son maître : le fonds MONETA MULTI CAPS n'est pas un OPCVM indiciel. Le gérant utilisera cependant le CAC AllTradable dividendes réinvestis nets (ex-SBF 250) pour apprécier sa gestion a posteriori. L'indicateur de référence est l'indice CAC All-Tradable dividendes réinvestis nets qui réunit toutes les valeurs de la place parisienne réglementée Euronext respectant une rotation annuelle ajustée du flottant de 20 % minimum.

Cet indice est calculé dividendes réinvestis nets. Sa devise est l'euro. Cet indice est publié par Euronext et disponible sur www.euronext.com et dans divers supports de presse.

► **Stratégie d'investissement : RAPPEL DE LA STRATEGIE D'INVESTISSEMENT DU FONDS MAITRE : MONETA MULTI CAPS**

Le travail de recherche et la stricte discipline de gestion constituent les deux éléments clés du processus d'investissement de MONETA MULTI CAPS.

Appliquée à un univers de valeurs très étoffé par l'étendue du marché français et la possibilité d'investir pour partie en dehors du marché national, cette approche permet à l'équipe de gestion d'affirmer ses propres convictions dans le choix des valeurs. Par son propre travail de recherche, l'équipe de gestion dispose ainsi des moyens de s'affranchir des modes, voire de suivre une politique d'investissement à contre-courant du sentiment du marché du moment. Elle bénéficie de plus de l'avantage de pouvoir choisir à partir d'un univers de valeurs très large.

► **Profil de risque :**

Le profil de risque du nourricier est identique à celui du maître.

RAPPEL DU PROFIL DE RISQUE DU FONDS MAITRE : MONETA MULTI CAPS

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

La valeur de part du fonds est susceptible de fluctuer en fonction de différents facteurs, soit des risques spécifiques des sociétés en portefeuille, soit des risques plus généraux qui pourront affecter la valeur des titres qui compose le portefeuille (évolutions des taux d'intérêts, des chiffres macro-économiques, de la législation juridique et fiscale...).

Les risques inhérents au fonds MONETA MULTI CAPS sont :

Risques principaux :

Risque actions :

Le fonds est exposé au minimum à 75% en actions, la valeur du fonds peut baisser significativement si les marchés actions baissent. Les marchés actions ont subi par le passé et ont toutes les chances de subir à l'avenir des fluctuations amples. L'investissement en actions, et donc dans le fonds Moneta Multi Caps, est donc un investissement par nature risqué.

Risque de perte en capital :

Le fonds ne comporte aucune garantie ni protection, le capital initialement investi peut ne pas être restitué.

Risques complémentaires :

Risque lié à la surexposition du fonds :

Compte tenu notamment de l'utilisation de produits dérivés, la surexposition du fonds pourra être de 50% maximum de son actif, pouvant ainsi porter à 150% l'exposition globale du fonds. Le fonds pourra ainsi amplifier les mouvements de marché et par conséquent, sa valeur liquidative est susceptible de baisser de manière plus importante que le marché. Cette surexposition ne sera

toutefois pas systématiquement utilisée. Cette utilisation sera laissée à la libre appréciation du gérant.

Risque de change :

Le fonds peut investir dans des instruments libellés dans des devises étrangères hors Zone euro. Il s'agit du risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra baisser. Le risque de change est limité à 30% maximum de l'actif net du fonds.

Risque de taux :

Le fonds peut investir en obligations. La hausse des taux d'intérêt peut entraîner la baisse de la valeur des obligations, et donc la baisse de la valeur du fonds.

Risque de crédit :

Le risque de défaillance correspond au risque de l'émetteur privé, conduisant celui-ci à un défaut de paiement, du fait de la mauvaise situation financière dans laquelle il se trouve, ce qui peut entraîner une perte de la valeur liquidative.

► **Garantie ou protection :**

Néant

EVENEMENTS SUR L'EXERCICE :

N/A

➤ ENVIRONNEMENT

L'incertitude quant aux politiques déployées par Donald Trump et leurs effets sur l'inflation inquiètent les marchés, et ce non seulement en raison du caractère imprévisible et impulsif de Trump que par l'absence de conformité de son programme avec les règles de la gravité en économie.

Alors que l'économie mondiale sort juste d'un cycle inflationniste inédit depuis plusieurs décennies, Trump envisage de relever les tarifs douaniers, de déporter des millions de migrants qui causerait des pénuries de main d'oeuvre et une forte hausse des salaires, et de faire davantage de relance budgétaire.

Il semble peu probable qu'il soit en mesure de délivrer sur son programme, surtout s'il veut conserver une majorité au Congrès lors des élections de mi-mandat de 2026. Mais son obstination sur le sujet des tarifs douaniers implique peut-être que les marchés devront passer par la case « frayeur » avant de retrouver un chemin haussier avec Trump qui ferait marche arrière sur ces sujets controversés.

Les dynamiques de croissance restent contraintes aussi bien en Europe qu'en Chine (sans compter les probables tensions commerciales à venir avec les États-Unis). Ceci donne de la

marge aux banques centrales pour continuer à baisser leurs taux directeurs, en particulier en Europe où davantage de modération salariale est anticipé, à l'inverse du Japon où les salaires devraient permettre à la BoJ de relever bientôt ses taux directeurs. En Chine, d'autres mesures de relance viendront soutenir l'activité, mais de manière défensive seulement.

Les tensions sur la dette américaine ont en revanche remis sur le devant de la scène le sujet de la soutenabilité des dettes publiques, avec un impact particulièrement marqué pour le UK.

Les marchés financiers ont terminé l'année 2024 positivement mais en ordre dispersé : forte domination des grandes actions américaines par rapport aux actions européennes, japonaises ou émergentes, repli des actions françaises, bonne évolution des produits de taux. Ces tendances vont-elles se poursuivre dans l'environnement contrasté que nous réserve 2025.

Si le contexte économique actuel paraît relativement stable et favorable aux marchés financiers, il peut être aisément perturbé par de nombreux écueils en particulier après l'investiture de Donald. Quels sont les risques qui pèsent sur la conjoncture et sur les marchés financiers ? Inversement, quelles bonnes surprises peut-on attendre ? Le scénario de base pour l'année 2025 reste positif : croissance modérée, légère désinflation, politique américaine pragmatique, rebond en Allemagne et en Europe, voire en Chine.

Les évolutions des marchés financiers seront néanmoins fonction des risques que nous allons évoquer et qui peuvent aussi apparaître temporairement, entraînant de la volatilité. A plus court terme, la remontée des taux américains peut se poursuivre vers 5% et calmer l'ardeur de Wall Street avant que leur reflux éventuel ne relance l'appétit pour les actions.

En Europe, l'orientation des indices semble s'améliorer mais leur rebond restera précaire tant que de véritables catalyseurs ne sont pas apparus, probablement au cours du 1er trimestre.

COMPTE RENDU DE GESTION AU 30 Septembre 2024 :

➤ POLITIQUE DE GESTION

Les performances du passé ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Avec une hausse de 2.69% au cours de l'exercice, Euro Multi Cap a une performance en ligne avec Moneta Multi Cap.

Avec une hausse de 2,7% sur l'exercice, Moneta Multi Caps « MMC » (part C) sous-performe son indice de référence, le CAC All Tradable NR (dividendes réinvestis), qui progresse de 9,0% sur l'exercice ; MMC sous-performe également le CAC 40 NR (9,6% sur la période) ainsi que le CAC Mid 60 NR (3,7% sur la période).

MMC continue de conserver son avance sur tous les indices dividendes réinvestis, avance constatée depuis son lancement en mars 2006 :

Les 15 premières lignes représentent 57% du portefeuille à fin septembre 2024

Lignes	% du fonds	Date de début de la ligne	Capi. fin trim. (millions €)	Catégorie	Note VIDA* (notes de 0 à 5)
SAINT-GOBAIN	6,1%	août 2014	> 5000	France / Large	3,4
VIVENDI	5,0%	avr. 2017	> 5000	France / Large	2,7
DSV A/S	4,2%	déc. 2023	> 5000	Danemark / Large	3,0
SCHNEIDER	4,1%	nov.-2013	> 5000	France / Large	4,0
BNP PARIBAS	4,0%	mars 2008	> 5000	France / Large	3,4
SOCIETE GENERALE	3,9%	mars 2008	> 5000	France / Large	3,3
TELEPERFORMANCE	3,7%	mars 2006	> 5000	France / Large	3,3
UCB	3,7%	janv. 2024	> 5000	Belgique / Large	3,3
EDP RENOVAVEIS	3,5%	déc. 2014	> 5000	Espagne / Large	3,8
EIFFAGE	3,4%	févr. 2014	> 5000	France / Large	3,3
TECHNIP ENERGIES	3,4%	mars 2018	1000 < 5000	France / Mid	4,0
PEUGEOT INVEST	3,2%	mai 2008	1000 < 5000	France / Small	2,3
COMPAGNIE DE L'ODET	2,9%	juil. 2006	> 5000	France / Mid	2,7
SANOFI	2,9%	juin 2006	> 5000	France / Large	3,0
AYVENS	2,9%	juin 2017	> 5000	France / Large	3,0

*Moneta VIDA (pour Valorisation des Indicateurs de Durabilité de l'Activité) système de notation ESG propriétaire, allant de 0 (très mauvais) à 5 (très bon).

Parmi les mouvements les plus notables au cours de l'exercice écoulé, on notera :

- L'initiation de positions en DSV, UCB, Unibail-Rodamco, AstraZeneca ou encore Ryanair et le renforcement des lignes en Saint-Gobain, Schneider, Vivendi, BioMérieux ou Ayvens ;
- La cession de positions en Network International, Alstom, Vinci ou encore Nexi et l'allègement des lignes en Stellantis, Sanofi ou TotalEnergies.

Le portefeuille est constitué de 70 lignes, douze de moins qu'au début de l'exercice. Avec 68 lignes d'actions, le fonds est peu investi dans d'autres instruments financiers avec deux OPCVM monétaire et une ligne de bons de souscriptions.

Principaux mouvements de la période

	Isin	Libellé	Mouvements (Devise de comptabilité)		Total
			Acquisitions	Cessions	
1	FR0011495951	MONETA MU CAPS D 4D	700 255.00		700 255.00
2	FR0011495951	MONETA MU CAPS D 4D		7 489 472.60	7 489 472.60

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

INFORMATIONS D'ORDRE REGLEMENTAIRE

➤ REPARTITION DES COMMISSIONS DE MOUVEMENT

Néant

➤ VOTES EXERCES PENDANT L'EXERCICE

Néant

➤ PROPORTION D'INVESTISSEMENT DE L'ACTIF EN TITRES OU DROITS ELIGIBLES AU PEA

95.25%

➤ PART ELIGIBLE A L'ABATTEMENT DE 40% (Annexe 3 Code Général des Impôts Article 41 sexdecies H)

Uniquement en cas de distribution.

➤ METHODE DE MESURE DU RISQUE GLOBAL

Le fonds applique la méthode du calcul de l'engagement.

➤ DIRECTIVE AIFM

Aucun actif ne fait l'objet d'un traitement spécial du fait de leur nature non liquide.

Le profil de risque actuel du fonds est mentionné dans le commentaire de gestion.

➤ TECHNIQUES DE GESTION EFFICACES ET GESTION DES GARANTIES FINANCIERES

1. Techniques de gestion efficaces

N/A.

2. Gestion des garanties financières au 30/09/2024.

N/A

➤ EXPOSITION SOUS-JACENTE ATTEINTE AU TRAVERS DES INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES :

Néant, aucun IF dérivé en portefeuille

➤ REGLEMENT SFTR - OPERATIONS DE CESSIONS TEMPORAIRES DE TITRES ET TRS

Le fonds n'a pas eu recours à des opérations d'acquisition et cession temporaire de titres au cours de l'exercice.

➤ COMMISSION DE MOUVEMENT ET FRAIS D'INTERMEDIATION

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

➤ PROCEDURE DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES

Les intermédiaires et contreparties sont sélectionnés en fonction de leur métier, zone géographique...

A minima annuellement, le Comité se réunit et surveille l'efficacité des dispositifs en matière d'exécution des ordres et de sélection des intermédiaires. L'évaluation des intermédiaires / contreparties effectuée se base sur une grille d'évaluation complétée par l'équipe de gestion et le middle office selon des critères prédéfinis.

La notation moyenne attribuée à chaque intermédiaire / contrepartie est présentée lors de ce Comité.

A la suite de cette évaluation, le Comité est en charge de confirmer ou non l'accréditation initialement donnée à l'intermédiaire / à la contrepartie ce qui aura pour conséquence le maintien ou non dans la liste des intermédiaires / contreparties autorisés. Un procès-verbal est formalisé et archivé.

➤ CRITERES ESG ET POLITIQUE ESG

Notre société est tout à fait consciente que les enjeux climatiques, environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance sont essentiels dans l'appréciation des choix qui sont proposés dans le cadre de la gestion de nos fonds.

Pour plus d'informations vous pouvez vous référer à notre site internet :

<https://www.cholet-dupont-oudart.fr/notre-maison/notre-demarche-d-investisseur-responsable>

➤ FRAIS DE GESTION ET DE FONCTIONNEMENT

Frais facturés à l'OPCVM :	Assiette	Taux effectif
Frais de gestion directs	Actif net	Part C : 0,80% TTC
Frais indirects (commissions et frais de gestion)	Actif net	1.50% TTC

➤ POLITIQUE DE REMUNERATION

Les directives AIFM et OPCVM 5 renforce la transparence vis-à-vis des investisseurs en matière de politique de rémunération des sociétés de gestion d'OPC.

Ainsi, vous trouverez ci-dessous la ventilation des rémunérations fixes et variables pour l'exercice 2024 et ce pour l'ensemble des preneurs de risques identifiés dans la société de gestion Cholet Dupont Asset Management.

	Rémunération Fixe €	Rémunération variable€
Total des Preneurs de risques : - Gérants financiers	744 029	168 600

Le nombre total de salariés est de 9.

Le nombre de preneurs de risques est de 6.

La politique de rémunération mise en place au sein de Cholet Dupont Asset Management est conforme et favorise une gestion des risques saine et efficace et ne favorise pas une prise de risque incompatible avec les profils de risque, le règlement et les documents constitutifs des fonds gérés par Cholet Dupont Asset Management.

La politique de rémunération est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société de gestion de portefeuille et des OPCVM qu'elle gère et à ceux des porteurs de parts ou actionnaires de l'OPCVM, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération est revue annuellement.

La politique de rémunération de Cholet Dupont Asset Management est disponible sur le site internet <https://www.cholet-dupont-oudart.fr/notre-maison/cholet-dupont-asset-management>

➤ INFORMATIONS GENERALE EN MATIERE DE DURABILITE

Le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019, relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), a établi des règles harmonisées et de transparence en ce qui concerne l'intégration des risques en matière de durabilité et la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité.

En outre, le Règlement SFDR définit deux catégories de produits : les produits qui promeuvent entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques (produits dits « Article 8 ») et les produits qui ont pour objectif l'investissement durable (produits dits « Article 9 »).

Conformément à ce Règlement, Cholet Dupont Asset management est tenue de présenter la manière dont les risques en matière de durabilité sont intégrés dans la décision d'investissement et les résultats de l'évaluation des incidences probables des risques en matière de durabilité sur les rendements des produits financiers.

Le FCP est considéré comme relevant du champ d'application de l'article 8 du Règlement SFDR.

Le principe consistant à « ne causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investisseurs sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

➤ REGLEMENT DIT « TAXONOMIE » UE N°2020/852

Classification SFDR : Article 8

Classification SFDR du fonds maitre : Article 8

Objectif environnemental : pas d'objectif Environnemental

Disclaimer : Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : Euro Multi Cap

Identifiant d'entité juridique : 969500D5JCVR52CG6S12

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable** on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852 qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé un minimum d'investissements durables ayant un objectif social : ___%

Il promet des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de **20 %** d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

avec un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Euro Multi Cap est un fonds nourricier investi à 100 % dans le fonds maître Moneta Multi Cap, géré par Moneta Asset Management. Par conséquent, les pratiques de gestion ESG appliquées à Euro Multi Cap reflètent exclusivement celles de Moneta Asset Management, en lien avec la gestion de Moneta Multi Cap, et ne s'appliquent pas nécessairement à la politique ESG de Cholet Dupont Asset Management. Le fonds Euro Multi Cap privilégie les émetteurs qui sont de bons élèves sur les sujets environnementaux, sociaux ou les deux, sans viser une thématique spécifique. L'Equipe de Gestion a une vision d'ensemble des sujets environnementaux et sociaux et s'attache à mieux représenter au sein du Fonds les sociétés qui s'illustrent positivement sur ces enjeux. Dans cet état d'esprit, au cours de l'année comptable 2023/2024 (du 1er octobre 2023 au 30 septembre 2024), le Fonds a cherché à promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales (« caractéristiques E/S ») suivantes :

- **Prise en compte des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG)** des sociétés grâce à l'**intégration de l'ESG dans l'analyse fondamentale**, au travers d'un système de notation ESG des sociétés, développé par Moneta AM et intitulé « Moneta VIDA ». Afin de systématiser cette intégration, la notation « Moneta VIDA » devait couvrir une proportion minimale des sociétés bénéficiaires d'investissements.
- **Prise en compte des Principales Incidences Négatives (PIN)** : il s'agit des incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité. Afin d'intégrer ces informations dans l'évaluation des sociétés, les incidences négatives les plus élevées (selon ces indicateurs) sont identifiées et confrontées aux notes ESG, issues du système de notation VIDA. Ce processus révèle des anomalies lorsqu'une entreprise affiche une note ESG favorable malgré une incidence négative conséquente. Dans ces cas, les analystes sont invités à réévaluer leur notation ou à fournir une justification cohérente, prenant par exemple en compte d'éventuelles mesures de compensation mises en place par l'entreprise. Dans ce même esprit, les incidences négatives les plus élevées sont confrontées aux évaluations des étapes 2 et 3 de la méthodologie « investissement durable ».
- **Sélection de valeurs orientée vers des sociétés présentant des profils ESG de meilleure qualité relativement à la moyenne du marché** (représenté par l'« Indice de référence VIDA » retenu, le **SBF 120**) grâce à la mise en place d'un objectif extra-financier au niveau du portefeuille : le Fonds visait une note ESG (« Moneta VIDA ») supérieure à celle de son Indice de référence VIDA. Il est important de noter que l'Indice de référence VIDA ne tient pas compte de critères ESG dans sa composition et sa pondération et n'est pas aligné sur les caractéristiques E/S promues par le Fonds.
- **Engagement d'une proportion minimale d'investissements durables** ayant un objectif environnemental (sans que cela constitue un objectif d'investissement durable à l'échelle du Fonds, au sens de l'Article 9 du Règlement SFDR).
- **Poursuite d'une politique d'exclusions** : il peut s'agir 1) d'exclusions sectorielles basées sur des convictions environnementales ou sociales, 2) d'exclusions de sociétés ne respectant pas certaines conventions internationales ou encore 3) d'exclusions basées sur des controverses graves et avérées. Ces exclusions sont mises en place afin de promouvoir certains standards environnementaux et sociaux.
- **Règles d'engagement actionnarial claires** (dialogue régulier avec les sociétés bénéficiaires d'investissements, votes en Assemblées Générales, suivi ordonné des controverses, etc.) : elles participent notamment à faire de Moneta AM un investisseur actif et vigilant à l'application de bonnes pratiques de Gouvernance. L'Equipe de Gestion a pour but d'exercer son droit de vote aussi souvent que possible¹ ; dans cet état d'esprit, hormis les situations où l'exercice des droits de vote pose une difficulté, l'Equipe de Gestion s'engage à déployer tous les moyens nécessaires pour voter à l'ensemble des Assemblées Générales des sociétés dans lequel le Fonds est investi en appliquant les consignes de votes décidées par Moneta AM².

¹ Exemples (liste non exhaustive) : coût prohibitif au regard de l'emprise dans le capital de la société concernée, impossibilité physique de participer à l'Assemblée Générale dans une juridiction n'autorisant pas le vote électronique.

² Voir la [Politique de vote](#) pour obtenir le détail des consignes de votes.

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pour rappel, voici les six objectifs d'investissement durable établis par l'Article 9 du Règlement 2020/852 (Règlement Taxonomie) :

- 1) Atténuation du changement climatique
- 2) Adaptation au changement climatique
- 3) Utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines
- 4) Transition vers une économie circulaire
- 5) Prévention et réduction de la pollution
- 6) Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Moneta AM a mis en place plusieurs indicateurs permettant de vérifier la réalisation des caractéristiques E/S du Fonds. Sont présentés ci-dessous les résultats de cette démarche.

a) Analyse ESG des émetteurs : système de notation ESG propriétaire « Moneta VIDA »

Le tableau ci-dessous présente l'évolution trimestrielle de la note VIDA du Fonds et de la note VIDA de l'Indice de référence VIDA. Tout au long de l'année, le Fonds a maintenu une note VIDA supérieure à celle de son Indice de référence VIDA.

Note VIDA	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024
Euro Multi Caps	3,32	3,22	3,28	3,26
Indice de référence VIDA	3,21	3,17	3,18	3,20
% écart Fonds vs. Indice	+3%	+2%	+3%	+2%

Le tableau ci-dessous présente l'évolution trimestrielle des taux de couverture de la notation VIDA des investissements du Fonds et des actifs composant l'Indice de référence VIDA. Tout au long de l'année, les taux de couverture ont dépassé les seuils fixés, à savoir : un taux de couverture supérieur à 90% pour les actions de grandes capitalisations (Large Caps, dont la capitalisation boursière est supérieure à dix milliards d'euros) et un taux de couverture supérieur à 75% pour les petites et moyennes capitalisations (Small & Mid Caps, dont la capitalisation boursière est inférieure à dix milliards d'euros).

Taux de couverture	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024
Euro Multi Cap				
Large Caps	97,8%	100%	100%	100%
Small & Mid Caps	83,5%	92,3%	92,8%	89,7%
Indice de référence VIDA				
Large Caps	98,4%	100%	100%	100%
Small & Mid Caps	75,8%	95,8%	96,5%	97,9%

Le respect de ces contraintes a permis à l'Equipe de Gestion de prendre en considération les critères ESG dans l'étude des sociétés bénéficiaires d'investissements (respect d'un taux de couverture) et à orienter les décisions de gestion afin de sélectionner des sociétés présentant un meilleur profil ESG que la moyenne du marché représentée par l'Indice de référence VIDA retenu. Pour rappel, cet indice ne tient pas compte de critères ESG dans sa composition et sa pondération et n'est pas aligné sur les caractéristiques E/S promues par le Fonds.

b) Prise en compte des Principales Incidences Négatives

Le Fonds a bien pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité, que ce soit en intégrant des indicateurs relatifs à ces incidences au sein de sa notation ESG « Moneta VIDA » ou au travers de sa politique d'exclusion.

Davantage de détails sont disponibles dans la rubrique consacrée aux principales incidences négatives ([ci-dessous](#)).

c) Investissements durables réalisés par le Fonds

Le tableau ci-dessous présente l'évolution trimestrielle de la proportion d'investissements durables réalisés par le Fonds, ainsi que l'objectif en vigueur à chaque fin de trimestre. Le Fonds a bien respecté son engagement pris en matière d'investissements durables au cours de l'année 2023/2024.

Proportion d'investissements durables ³	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024
Euro Multi Caps	32,8%	38,6%	41,2%	50,0%
Seuil minimum en place	20%	20%	20%	20%
Ecart Fonds – Seuil minimum	+12,8	+18,6	+21,2	+30,0

d) Exclusions

Pour rappel, le Fonds exclut de son univers d'investissement les sociétés dont l'activité comporte les caractéristiques suivantes⁴ :

- Exposition aux armes controversées
- Exposition au tabac
- Exposition au charbon
- Hydrocarbures non-conventionnels
- Transgression grave et avérée de l'un des principes du Pacte Mondial des Nations Unies (PMNU)
- Controverses graves et avérées et sur lesquelles Moneta AM a fait le choix de ne plus investir

Au cours de l'année comptable 2023/2024, Moneta AM a mis en place une exclusion additionnelle concernant l'huile de palme.

Le tableau ci-dessous présente l'exposition du Fonds à des sociétés qui comportent les caractéristiques présentées ci-dessus. Tout au long de l'année comptable 2023/2024, le Fonds a bien respecté la bonne application de la politique d'exclusion en place : cela a permis au Fonds de limiter son exposition à des sociétés ayant des impacts négatifs sensibles sur les facteurs de durabilité.

% d'exposition	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024
Armes controversées	0%	0%	0%	0%
Tabac	0%	0%	0%	0%
Charbon	0%	0%	0%	0%
Hydrocarbures non-conventionnels	0%	0%	0%	0%
Huile de palme	NA	NA	NA	0%
Transgression PMNU	0%	0%	0%	0%
Controverses graves et avérées	0%	0%	0%	0%

e) Engagement actionnarial

Pour rappel, l'Equipe de Gestion a pour but d'exercer son droit de vote aussi souvent que possible ; dans cet état d'esprit, hormis les situations où l'exercice des droits de vote pose une difficulté, l'Equipe de Gestion s'engage à déployer tous les moyens nécessaires pour voter à l'ensemble des Assemblées Générales des sociétés dans lequel le Fonds est investi en appliquant les consignes de votes décidées par Moneta AM.

Le Fonds a voté à 94% des assemblées générales sur l'année comptable 2023/2024.

³ La progression du taux d'investissements durables au sein du fonds peut être expliquée par une meilleure couverture du portefeuille et un nombre croissant de sociétés ayant eu leurs objectifs validés par SBTi. A titre de comparaison, la proportion d'investissements durables au sein de notre indice de référence, le SBF 120, était de **46,6%** au 30 septembre 2024

⁴ De plus amples détails sur les seuils retenus au niveau de chaque exclusion sont disponibles au sein de la Politique relative aux exclusions (voir site Internet de Moneta AM - rubrique « [Documentation ESG](#) »).

Nous n'avons pas voté pour 4 sociétés. Pour Exor et Adler, il s'agit de problèmes techniques liés au fait que notre sous-dépositaire ne prenait pas en compte ces Assemblées Générales ce qui rendait le vote techniquement difficile. Il s'agit d'un oubli pour Unibail et EasyJet. Nous tâchons chaque année d'améliorer notre démarche et nos procédures de vote afin de limiter ce type d'oubli.

En dehors de l'exercice des droits de vote, l'Equipe de Gestion a maintenu des contacts réguliers tout au long de l'année avec les sociétés bénéficiaires d'investissements, en rencontrant les équipes de direction de ces sociétés lors de réunions d'analystes (suite à des publications de résultats par exemple) et lors de conférences. Lors de ces rencontres, quand cela s'est avéré pertinent, les Analystes ont eu l'occasion d'interroger les sociétés sur les critères ESG afin d'approfondir leurs analyses.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

a) Analyse ESG des émetteurs : système de notation ESG propriétaire « Moneta VIDA »

Tout au long de l'année 2022/2023, le Fonds avait maintenu une note VIDA supérieure à celle de son Indice de référence VIDA.

Note VIDA	T4 2022	T1 2023	T2 2023	T3 2023
Euro Multi Caps	3,23	3,21	3,30	3,30
Indice de référence VIDA	3,09	3,09	3,20	3,20
% écart Fonds vs. Indice	+5%	+4%	+3%	+3%

Tout au long de l'année 2022/2023, les taux de couverture avaient dépassé les seuils fixés à savoir : un taux de couverture supérieur à 90% pour les grandes capitalisations et un taux de couverture supérieur à 75% pour les petites et moyennes capitalisations.

Taux de couverture	T4 2022	T1 2023	T2 2023	T3 2023
Euro Multi Caps				
Large Caps	98,4%	97,9%	98,7%	99,0%
Small & Mid Caps	92,1%	92,5%	95,5%	97,0%
Indice de référence VIDA				
Large Caps	98,4%	98,8%	98,9%	98,7%
Small & Mid Caps	84,5%	79,8%	82,7%	81,3%

b) Prise en compte des Principales Incidences Négatives

Le Fonds avait bien pris en compte en 2022/2023 les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité, que ce soit en intégrant des indicateurs relatifs à ces incidences au sein de la grille de notation « Moneta VIDA » ou au travers de sa politique d'exclusion.

c) Investissements durables réalisés par le Fonds

Le fonds avait également respecté son engagement pris en matière d'investissements durables au cours de l'année comptable 2022/2023.

Proportion d'investissements durables	T4 2022	T1 2023	T2 2023	T3 2023
Euro Multi Cap	NA	32,9%	41,4%	37,3%
Seuil minimum en place	NA	5%	20%	20%
Ecart Fonds – Seuil minimum	NA	+27,9%	+21,4%	+17,3%

d) Exclusions

Tout au long de l'année comptable 2022/2023, le Fonds avait bien respecté la bonne application de la politique d'exclusion en place.

% d'exposition	T4 2022	T1 2023	T2 2023	T3 2023
Armes controversées	0%	0%	0%	0%
Tabac	0%	0%	0%	0%
Charbon	0%	0%	0%	0%
Hydrocarbures non-conventionnels	NA	NA	0%	0%
Transgression PMNU	0%	0%	0%	0%
Controverses graves et avérées	0%	0%	0%	0%

e) Engagement actionnarial

Le fonds a voté à 94% des assemblées générales contre 95% l'exercice précédent.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Le Fonds a pour objectif de détenir une proportion minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental (*dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE*). Le Fonds ne vise pas d'objectif environnemental spécifique (parmi les 6 objectifs présentés au sein du Règlement Taxonomie présentés précédemment) et recherche avant tout des sociétés pouvant contribuer à la préservation du climat, à l'économie circulaire et/ou au maintien de la biodiversité, sans prioriser spécifiquement l'un de ces enjeux, et en étant attentif à l'obtention de résultats concrets (que ce soit au travers des produits vendus ou via les plans d'action mis en place en interne). L'Equipe de Gestion estime donc que les sociétés qualifiées d'investissements durables ont ainsi contribué à l'atteinte d'un objectif environnemental. On retrouve parmi ces sociétés des développeurs d'énergies renouvelables, des sociétés proposant des produits économes en énergie ou des sociétés participant au verdissement de l'économie.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

— — **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-t-ils été pris en considération ?**

Les indicateurs concernant les Principales Incidences Négatives ont été pris en compte⁵:

1) à l'échelle de chaque société, en confrontant les indicateurs des incidences négatives a) aux notations VIDA et b) aux résultats des étapes 2 et 3 de la méthodologie « investissement durable », pour valider dans les deux cas la cohérence des évaluations.

2) à l'échelle du Fonds, dans le calcul agrégé de chaque indicateur : cette mesure permet de qualifier l'impact des investissements réalisés sur les facteurs de durabilité et d'en suivre l'évolution.

— — **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?**

La violation d'un des principes directeurs (OCDE ou Nations Unies) disqualifie d'emblée la société concernée du périmètre des investissements durables : la conformité aux principes directeurs de l'OCDE et des Nations Unies est un indicateur d'incidence négative pris en compte et intégré au contrôle de cohérence de la notation VIDA effectué par l'équipe (cf. point précédent). S'agissant du Pacte Mondial des Nations Unies, une exclusion de l'univers d'investissement est en place en cas de transgression grave et avérée d'un des principes.

⁵ L'ensemble des PIN du tableau I de l'annexe 1 (du Règlement délégué (UE) 2022/1288) ont été pris en compte ainsi que le PIN 4 du tableau II « Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone » et également le PIN 17 du tableau III « Nombre de condamnations et montant des amendes pour infraction à la législation sur la lutte contre la corruption et les actes de corruption ».



Ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les Principales Incidences Négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le Fonds a pris en considération les Principales Incidences Négatives sur les facteurs de durabilité.

Afin d'intégrer ces informations dans l'évaluation des sociétés, les incidences négatives les plus élevées (selon ces indicateurs) sont identifiées et confrontées aux notes ESG, issues du système de notation VIDA. Ce processus révèle des anomalies lorsqu'une entreprise affiche une note ESG favorable malgré une incidence négative conséquente. Dans ces cas, les analystes sont invités à réévaluer leur notation ou à fournir une justification cohérente, prenant par exemple en compte d'éventuelles mesures de compensation mises en place par l'entreprise. Dans ce même esprit, les incidences négatives les plus élevées sont confrontées aux évaluations des étapes 2 et 3 de la méthodologie « investissement durable ».

Nous pouvons prendre l'exemple d'une société dont l'activité repose sur la production et fourniture de gaz industriels. Ses engagements de réduction carbone sont alignés avec les objectifs de SBTi et en ligne avec un scénario en dessous de 2°C. Toutefois, les émissions de CO2 de scope 2 significatives représentent selon nous une incidence négative conséquente. Par conséquent, l'entreprise ne remplit pas l'étape n°2 de la méthodologie « investissement durable » selon nous car l'impact sur le climat est trop important. La société ne sera pas considérée comme un investissement durable.

Par ailleurs, toute incidence majeure identifiée influencera également la réflexion autour de la valorisation. Pour rappel, la valorisation et le profil ESG (étudié via la note VIDA) sont deux critères de sélection des sociétés bénéficiaires d'investissements.

Les indicateurs relatifs aux incidences négatives sont agrégés au niveau du Fonds : ces données sont communiquées annuellement au titre de l'année civile passée, au plus tard le 30 juin, dans un rapport ESG apportant des détails au niveau du Fonds. La publication des Principales Incidences Négatives du Fonds pour l'année 2023 est disponible sur le site internet de Moneta ([voir la page Fonds](#)).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : **du 1^{er} octobre 2023 au 30 septembre 2024**

Le tableau ci-dessous présente les quinze investissements les plus importants du Fonds à la fin de la période de revue, soit au 30 septembre 2024.

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Saint-Gobain FR0000125007	Industrie	6,1%	France
Vivendi FR0000127771	Télécommunication	5,0%	France
DSV DK0060079531	Industrie	4,3%	Danemark
Schneider FR0000121972	Industrie	4,1%	France
BNP Paribas FR0000131104	Finance	4,1%	France
Société Générale FR0000130809	Finance	4,0%	France
Téléperformance FR0000051807	Industrie	3,7%	France
UCB BE0003739530	Santé	3,7%	Belgique
EDP Renovaveis ES0127797019	Services aux collectivités	3,5%	Espagne
Eiffage FR0000130452	Industrie	3,4%	France
Technip Energies NL0014559478	Energie	3,4%	France
Peugeot Invest FR0000064784	Finance	3,3%	France
Compagnie de l'Odéon FR0000062234	Industrie	3,0%	France
Sanofi FR0000120578	Santé	3,0%	France
Ayvens FR0013258662	Industrie	2,9%	France

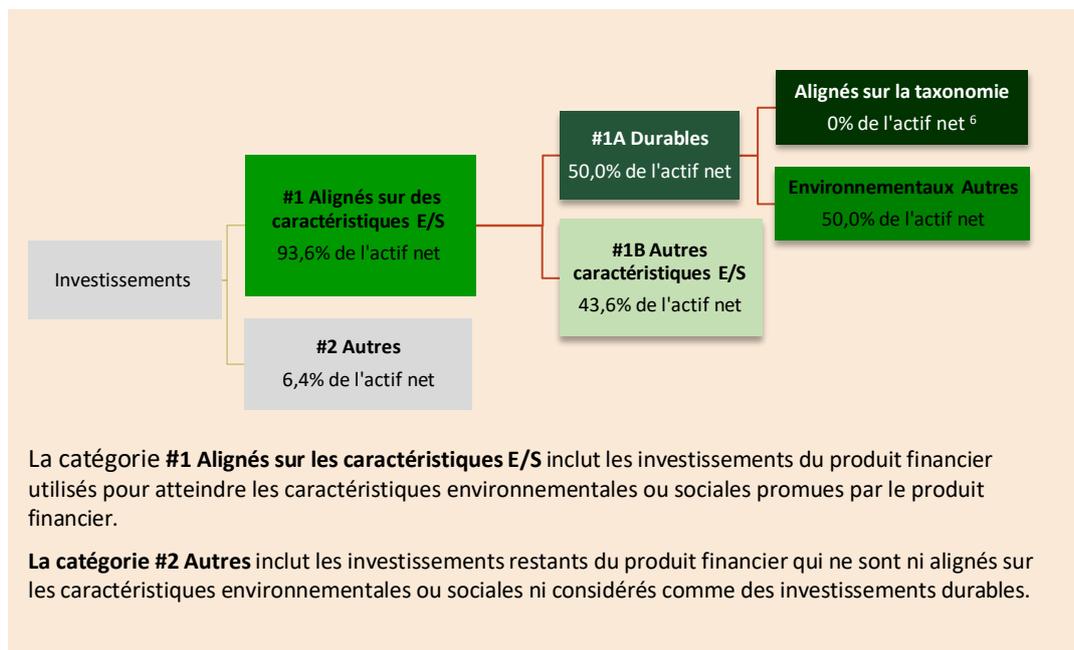
Nous avons retenu (1) la classification sectorielle GICS (*Global Industry Classification Standard*) pour définir le secteur d'appartenance des investissements et (2) le pays du siège social d'immatriculation pour définir le pays d'appartenance des investissements.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



NB : l'allocation des actifs est présentée au 30 septembre 2024⁶.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Le tableau ci-dessous présente les expositions sectorielles du Fonds (selon la classification GICS) ainsi que l'exposition aux combustibles fossiles à la fin de la période de revue, soit au 30 septembre 2024.

Secteurs	(% de l'actif net)
Industrie	38,7%
Finance	13,4%
Santé	10,4%
Services aux collectivités	6,2%
Télécommunication	6,1%
Energie	6,0%
Technologies de l'information	4,2%
Immobilier	3,9%
Bien de consommation de base	3,4%
Consommation discrétionnaire	2,3%
Matériaux	2,2%
TOTAL	96,8%
Exposition aux combustibles fossiles	12,2%

⁶ Par souci de clarté et pour ne pas venir en déduction de la case « environnementaux autres », nous affichons un pourcentage d'investissements alignés avec la taxonomie de 0%. Notre pourcentage d'investissements alignés à la taxonomie en termes de chiffre d'affaires était en réalité de 9,7% au 30 septembre 2024.

L'exposition aux combustibles fossiles ⁷ comprend toutes les sociétés (en pourcentage de l'actif net) qui tirent des revenus (i.e. dès le premier euro de chiffre d'affaires) de la prospection, de l'extraction, de la production, de la transformation, du stockage, du raffinage ou de la distribution, y compris le transport, le stockage et le commerce, de combustibles fossiles. Pour calculer cette exposition, nous avons tiré nos données des rapports annuels des sociétés et procédé, quand nécessaire, à des estimations basées sur nos connaissances des sociétés.

⁷ Entendus comme les sources d'énergie non renouvelables basées sur le carbone telles que les combustibles solides, le gaz naturel et le pétrole.



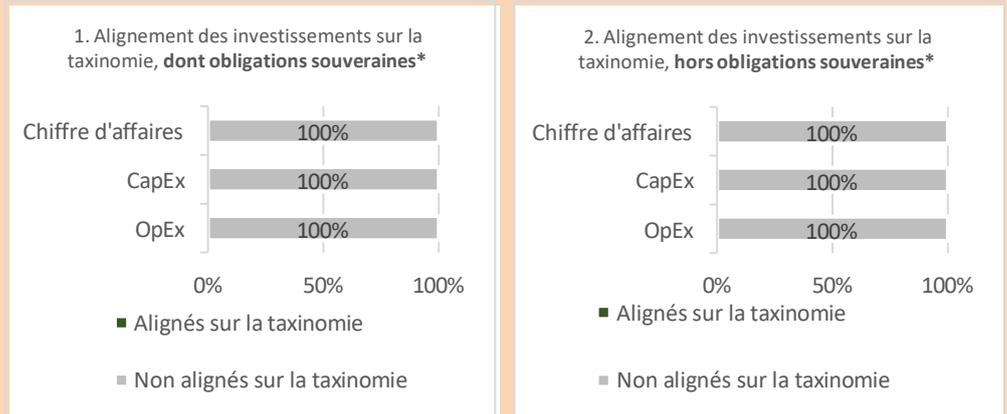
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Au cours de l'année comptable 2023/2024, le Fonds ne s'est pas fixé d'engagement en termes de proportion minimale d'investissements durables (équivalent d'une proportion minimale de 0%) ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE⁸ ?

- Oui :
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

Quelle était la proportion minimale d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Non applicable.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable.

⁸ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne seront conformes à la Taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne nuisent pas de manière significative à un objectif de la Taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le Règlement Délégué (UE) 2022/1214 de la Commission européenne.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements
- **Des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements pour une transition vers une économie verte par exemple.
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les activités alignées directement à d'autres activités de contribution de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Pour que la taxonomie de l'UE, les critères relatifs au **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux combustibles à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour **l'énergie nucléaire**, les critères incluent des règles exhaustives de sécurité et de gestion des déchets.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le tableau ci-dessous présente l'évolution trimestrielle de la proportion d'investissements durables réalisés par le Fonds, ainsi que l'objectif en vigueur à chaque fin de trimestre. Le Fonds a bien respecté son engagement pris en matière d'investissements durables au cours de l'année 2023/2024.

Proportion d'investissements durables ⁹	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024
Euro Multi Cap	32,8%	38,6%	41,2%	50,0%
Seuil minimum en place	20%	20%	20%	20%
<i>Ecart Fonds – Seuil minimum</i>	<i>+12,8</i>	<i>+18,6</i>	<i>+21,2</i>	<i>+30,0</i>

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Au cours de l'année comptable 2023/2024, le Fonds ne s'est pas fixé d'engagement en termes de proportion minimale d'investissements durables (équivalent d'une proportion minimale de 0%), y compris en ce qui concerne les investissements durables ayant un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

La catégorie « #2 Autres » était constituée de trésorerie (détenue à titre accessoire ou à des fins d'équilibrage des risques) et de sociétés non couvertes par la notation ESG « Moneta VIDA » (le taux de couverture minimal décrit dans les caractéristiques E/S du Fonds ayant tout de même été respecté).

Par ailleurs, l'existence de listes d'exclusion permet d'assurer que les investissements du portefeuille ne sont pas concernés par des activités ayant des impacts environnementaux/sociaux sensiblement négatifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pour atteindre les caractéristiques E/S, l'Equipe de Gestion s'est assurée de respecter les différentes contraintes fixées : (1) notation VIDA du Fonds supérieure à celle de l'Indice de référence VIDA, (2) taux de couverture minimal de la notation VIDA, (3) maintien d'une proportion minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental (non aligné avec la taxinomie de l'UE), (4) respect des critères fixés dans la politique d'exclusion et (5) voter aux assemblées générales des sociétés bénéficiaires d'investissements aussi souvent que possible (des précisions sont apportées à la page 2 de ce document).

Les contraintes 1, 2 et 3 sont directement implémentées au sein de nos outils de gestion de portefeuille et de passage d'ordre ce qui permet un suivi automatisé et quotidien. Concrètement, l'outil de gestion de portefeuille nous permet de connaître à tout instant la note VIDA du Fonds, la note VIDA de l'Indice de référence VIDA, le taux de couverture de la notation VIDA ainsi que la proportion d'investissements durables au sein du Fonds.

La contrainte 4 est paramétrée dans nos outils de gestion de portefeuille et de passage d'ordre : cela nous permet de vérifier sa bonne exécution à chaque passage d'ordre par le Gérant. Ainsi, les sociétés qui seraient présentes sur des listes d'exclusion paramétrées au sein de nos outils ne

⁹ La progression du taux d'investissements durables au sein du fonds peut être expliquée par une meilleure couverture du portefeuille et un nombre croissant de sociétés ayant eu leurs objectifs validés par SBTi. A titre de comparaison, la proportion d'investissements durables au sein de notre indice de référence, le SBF 120, était de 46,6% au 30 septembre 2024.

peuvent pas être traitées par le Fonds (sauf éventuellement dans la phase de désinvestissement). L'Equipe de Gestion est par ailleurs informée des éléments constituant la politique d'exclusion de Moneta AM : au cours de son travail de recherche, elle s'assure ainsi que les sociétés susceptibles d'être bénéficiaires d'investissements respectent les critères fixés par la politique d'exclusion.

Enfin, en ce qui concerne la contrainte 5, la liste des sociétés dans lesquelles Moneta AM est actionnaire est mise à jour trimestriellement dans la base ISS (mensuellement pendant le deuxième trimestre qui comporte plus d'assemblées générales), afin que les analystes/gérants reçoivent les alertes de participation aux assemblées générales. Un rappel des prochaines assemblées générales est envoyé chaque semaine. Le respect de notre politique de vote est un point clé de notre politique d'engagement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le Fonds.

● En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Non applicable.

● Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable.

● Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable.

● Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Le tableau ci-dessous présente l'évolution trimestrielle de la note VIDA du Fonds et de la note VIDA de l'Indice de référence VIDA. Tout au long de l'année, le Fonds a maintenu une note VIDA supérieure à celle de son Indice de référence VIDA.

Note VIDA	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024
Euro Multi Caps	3,32	3,22	3,28	3,26
Indice de référence VIDA	3,21	3,17	3,18	3,20
% écart Fonds vs. Indice	+3%	+2%	+3%	+2%

Pour rappel, « l'Indice de référence VIDA » est le **SBF 120**.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.



Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex

FCP EURO MULTI CAP

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024

FCP EURO MULTI CAP

16, Place de la Madeleine
75008 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024

Aux porteurs de parts du FCP EURO MULTI CAP,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) EURO MULTI CAP relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Paris La Défense, date de la signature électronique

Document authentifié et daté par signature électronique

24/1/2025

DocuSigned by:

5F0BF06EAC724F8...

Bertrand DESPORTES

Associé

Bilan Actif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	18 798 154,00
OPCVM	18 798 154,00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	0,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	18 798 154,00
Créances et comptes d'ajustement actifs	971 037,05
Comptes financiers	54 872,82
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	1 025 909,87
Total de l'actif I+II	19 824 063,87

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Capitaux propres :	
Capital	18 414 629,95
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	495 499,54
Capitaux propres I	18 910 129,49
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	18 910 129,49
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	0,00
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	0,00
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	913 934,38
Concours bancaires	0,00
Sous-total autres passifs IV	913 934,38
Total Passifs : I+II+III+IV	19 824 063,87

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	474 259,50
Produits sur obligations	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	1 043,58
Sous-total produits sur opérations financières	475 303,08
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-267,40
Sous-total charges sur opérations financières	-267,40
Total revenus financiers nets (A)	475 035,68
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	188 669,93
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-188 184,03
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	485,90
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	475 521,58
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-114 391,02
Sous-total revenus nets I = (C+D)	361 130,56
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	907 089,46
Frais de transactions externes et frais de cession	0,00
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	907 089,46
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-128 661,68
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	778 427,78

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-725 931,56
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	-725 931,56
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	81 872,76
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-644 058,80
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	495 499,54

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

Euro Multi Cap est un fonds nourricier de MONETA MULTI CAPS (fonds maître).

L'objectif de gestion de Euro Multi Cap est identique à celui de son fonds maître, diminué des frais de gestion du nourricier. Ainsi la performance du fonds sera inférieure à celle de son maître compte tenu de ses propres frais.

L'objectif de gestion de son maître est de surperformer le marché des actions sur le long terme (durée de placement recommandée : 5 ans) ce qui revient à rechercher une valorisation du fonds supérieure à celui du marché des actions en rythme annuel moyen sur longue période. La performance du marché actions sera mesurée par l'indice CAC All-tradable dividendes réinvestis nets (ex-SBF 250).

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
Actif net Global en EUR	17 204 357,90	23 948 482,90	21 791 320,29	25 396 030,93	18 910 129,49
Part Euro Multi Cap C en EUR					
Actif net	17 204 357,90	23 948 482,90	21 791 320,29	25 396 030,93	18 910 129,49
Nombre de titres	182 093,4188	182 166,9678	189 055,6869	194 542,4235	141 058,3198
Valeur liquidative unitaire	94,48	131,46	115,26	130,54	134,05
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-1,12	2,75	1,34	1,34	5,51
Capitalisation unitaire sur revenu	1,35	0,00	1,38	2,79	2,56

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Euro Multi Cap est un FCP nourricier investi en permanence au minimum à 85% dans le fonds maître MONETA MULTI CAPS, et à titre accessoire en liquidité.

Lors de chaque valorisation, les actifs du FCP sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères)**

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes :	Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques :	Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation australiennes :	Dernier cours de Bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines :	Dernier cours de Bourse du jour précédent.
Places de cotation sud-américaines :	Dernier cours de Bourse du jour précédent.

En cas de non cotation d'une valeur aux environs de 14 heures, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Les valeurs cotées en devises sont converties en euro suivant les taux WMR de la devise au jour de l'évaluation

- **Obligations**

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées sur la base d'une moyenne de cours de clôture communiqués par des fournisseurs de données ou sur la base des cours contribués quand ceux-ci sont plus représentatifs de la valeur de marché.

Exceptionnellement, les obligations et valeurs assimilées peuvent être valorisées sur la base d'une moyenne de cours contribués récupérés quotidiennement auprès des teneurs de marchés et converties si nécessaire en euro suivant le taux WMR de la devise au jour de l'évaluation.

- Titres d'OPCVM en portefeuille

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts de FCC**

Evaluation au premier cours de Bourse du jour pour les FCC cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres**

Pensions livrées à l'achat : valorisation contractuelle.

Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de Bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM à l'issue du contrat de prêt.

- **Cessions temporaires de titres**

Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

- **Valeurs mobilières non cotées**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables**

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire. La différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement est linéarisée sur la période restant à courir.

- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance. La différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.

- Les TCN ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :
 - TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.
 - Autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

- Les TCN ayant une durée de vie supérieure à 1 an : application d'une méthode actuarielle.
 - TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.
 - Autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

- Les BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance en utilisant le taux de rendement actuariel ou le cours du jour publié par la Banque de France.

- **Instruments financiers à terme :**

- Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé : Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

• Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé : Les swaps : Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

- Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.
- Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion [FCP] ou du Conseil d'Administration (SICAV).

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net. Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC. Les frais de gestion financière et les frais de gestion externes à la société de gestion recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction (gestion, CAC, dépositaire, distribution, avocats...). Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse...) et la commission de mouvement, qui le cas échéant peut-être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Frais facturés à l'OPCVM :	Assiette	Taux maximum
Frais de gestion financière	Actif net	0.90% TTC
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0.25% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	1.8% TTC
Commissions de mouvement	Néant	OPCVM : néant, sauf éventuels droits d'entrée ou de sortie.
Commission de sur performance	Néant	Néant

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période considérée.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPCVM est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part Euro Multi Cap C	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement**B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement**

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	25 396 030,93
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	1 451 844,82
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-8 594 425,74
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	475 521,58
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	907 089,46
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-725 931,56
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	18 910 129,49

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part Euro Multi Cap C		
Parts souscrites durant l'exercice	10 919,3119	1 451 844,82
Parts rachetées durant l'exercice	-64 403,4156	-8 594 425,74
Solde net des souscriptions/rachats	-53 484,1037	-7 142 580,92
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	141 058,3198	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part Euro Multi Cap C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
FR0013262045	Euro Multi Cap C	C	EUR	18 910 129,49	141 058,3198	134,05

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 +/-	Pays 2 +/-	Pays 3 +/-	Pays 4 +/-	Pays 5 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	0,00					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	54,87	0,00	0,00	0,00	54,87
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	54,87

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	[3 - 6 mois] (*)	[6 - 12 mois] (*)	[1 - 3 ans] (*)	[3 - 5 ans] (*)	[5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	54,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	54,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan Dépôts Instruments financiers à terme non compensés Créances représentatives de titres financiers reçus en pension Créances représentatives de titres donnés en garantie Créances représentatives de titres financiers prêtés Titres financiers empruntés Titres reçus en garantie Titres financiers donnés en pension Créances Collatéral espèces Dépôt de garantie espèces versé Opérations figurant au passif du bilan Dettes représentatives des titres donnés en pension Instruments financiers à terme non compensés Dettes Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0011495951	MONETA MULTICAPS 4D	MONETA ASSET MANAGEMENT	Actions Euro	France	EUR	18 798 154,00
Total						18 798 154,00

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat**D1. Créances et dettes : ventilation par nature**

	Nature de débit/crédit	30/09/2024
Créances		
	Ventes à règlement différé	926 640,00
	Rétrocession de frais de gestion	44 397,05
Total des créances		971 037,05
Dettes		
	Rachats à payer	898 137,12
	Frais de gestion fixe	15 797,26
Total des dettes		913 934,38
Total des créances et des dettes		57 102,67

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2024
Part Euro Multi Cap C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	188 184,03
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Rétrocessions des frais de gestion	188 669,93

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations**D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire**

	30/09/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	361 130,56
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	361 130,56
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	361 130,56

Part Euro Multi Cap C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	361 130,56
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	361 130,56
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	361 130,56
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	361 130,56
Total	361 130,56
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	141 058,3198
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	778 427,78
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	778 427,78
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	778 427,78

Part Euro Multi Cap C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	778 427,78
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	778 427,78
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	778 427,78
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	778 427,78
Total	778 427,78
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	141 058,3198
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TITRES D'OPC			18 798 154,00	99,41
OPCVM			18 798 154,00	99,41
Gestion collective			18 798 154,00	99,41
MONETA MULTICAPS 4D	EUR	62 600	18 798 154,00	99,41
Total			18 798 154,00	99,41

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	18 798 154,00
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	1 025 909,87
Autres passifs (-)	-913 934,38
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	18 910 129,49

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part Euro Multi Cap C	EUR	141 058,3198	134,05

EURO MULTI CAP

COMPTES ANNUELS

29/09/2023

BILAN ACTIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
INSTRUMENTS FINANCIERS	25 406 213,70	21 655 322,30
OPC MAÎTRE	25 406 213,70	21 655 322,30
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
CRÉANCES	105 107,08	51 331,42
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	105 107,08	51 331,42
COMPTES FINANCIERS	276 218,92	101 495,44
Liquidités	276 218,92	101 495,44
TOTAL DE L'ACTIF	25 787 539,70	21 808 149,16

BILAN PASSIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	24 590 721,75	21 276 296,46
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	261 051,31	253 783,88
Résultat de l'exercice (a,b)	544 257,87	261 239,95
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	25 396 030,93	21 791 320,29
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	391 508,77	16 828,87
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	391 508,77	16 828,87
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	25 787 539,70	21 808 149,16

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 574,27	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	527 471,50	251 423,60
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	529 045,77	251 423,60
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	37,61	253,78
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	37,61	253,78
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	529 008,16	251 169,82
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	822,39	1 969,09
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	528 185,77	249 200,73
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	16 072,10	12 039,22
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	544 257,87	261 239,95

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Euro Multi Cap est un FCP nourricier investi en permanence au minimum à 85% dans le fonds maître MONETA MULTI CAPS, et à titre accessoire en liquidité.

OPC détenu :

Évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net. Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion financière et les frais de gestion externes à la société de gestion recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction (gestion, CAC, dépositaire, distribution, avocats...). Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse...) et la commission de mouvement, qui le cas échéant peut-être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Frais facturés à l'OPCVM :	Assiette	Taux maximum
Frais de gestion financière	Actif net	0.90% TTC
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0.25% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	1.8% TTC
Commissions de mouvement	Néant	OPCVM : néant, sauf éventuels droits d'entrée ou de sortie.
Commission de sur performance	Néant	Néant

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période considérée.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts Euro Multi Cap C	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	21 791 320,29	23 948 482,90
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	4 664 602,35	2 872 106,69
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-3 875 950,68	-1 928 917,33
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	261 042,48	244 494,55
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	0,00	0,00
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	0,00	0,00
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	2 026 830,72	-3 594 047,25
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	2 991 986,38	965 155,66
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-965 155,66	-4 559 202,91
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	528 185,77	249 200,73
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	25 396 030,93	21 791 320,29

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
OPC Maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/09/2023
CRÉANCES		
	Rétrocession de frais de gestion	105 107,08
TOTAL DES CRÉANCES		105 107,08
DETTES		
	Rachats à payer	372 475,29
	Frais de gestion fixe	19 033,48
TOTAL DES DETTES		391 508,77
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-286 401,69

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part Euro Multi Cap C		
Parts souscrites durant l'exercice	34 622,7009	4 664 602,35
Parts rachetées durant l'exercice	-29 135,9643	-3 875 950,68
Solde net des souscriptions/rachats	5 486,7366	788 651,67
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	194 542,4235	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part Euro Multi Cap C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2023
Parts Euro Multi Cap C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	204 089,24
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Rétrocessions des frais de gestion	203 266,85

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/09/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	544 257,87	261 239,95
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	544 257,87	261 239,95

	29/09/2023	30/09/2022
Parts Euro Multi Cap C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	544 257,87	261 239,95
Total	544 257,87	261 239,95

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	261 051,31	253 783,88
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	261 051,31	253 783,88

	29/09/2023	30/09/2022
Parts Euro Multi Cap C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	261 051,31	253 783,88
Total	261 051,31	253 783,88

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Actif net Global en EUR	25 065 581,36	17 204 357,90	23 948 482,90	21 791 320,29	25 396 030,93
Parts Euro Multi Cap C en EUR					
Actif net	25 065 581,36	17 204 357,90	23 948 482,90	21 791 320,29	25 396 030,93
Nombre de titres	246 010,9427	182 093,4188	182 166,9678	189 055,6869	194 542,4235
Valeur liquidative unitaire	101,88	94,48	131,46	115,26	130,54
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,62	-1,12	2,75	1,34	1,34
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	1,35	0,00	1,38	2,79

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation non cotés				
FRANCE				
MONETA MULTI CAPS D	EUR	85 190	25 406 213,70	100,04
TOTAL FRANCE			25 406 213,70	100,04
TOTAL Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisations non cotés			25 406 213,70	100,04
TOTAL Organismes de placement collectif			25 406 213,70	100,04
Créances			105 107,08	0,41
Dettes			-391 508,77	-1,54
Comptes financiers			276 218,92	1,09
Actif net			25 396 030,93	100,00

Parts Euro Multi Cap C	EUR	194 542,4235	130,54
-------------------------------	------------	---------------------	---------------

Moneta Asset Management

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF n°GP 03 010
36, rue Marbeuf, 75008 Paris

Moneta Multi Caps

SFDR – Article 8

Rapport de gestion de l'exercice au 30 septembre 2024

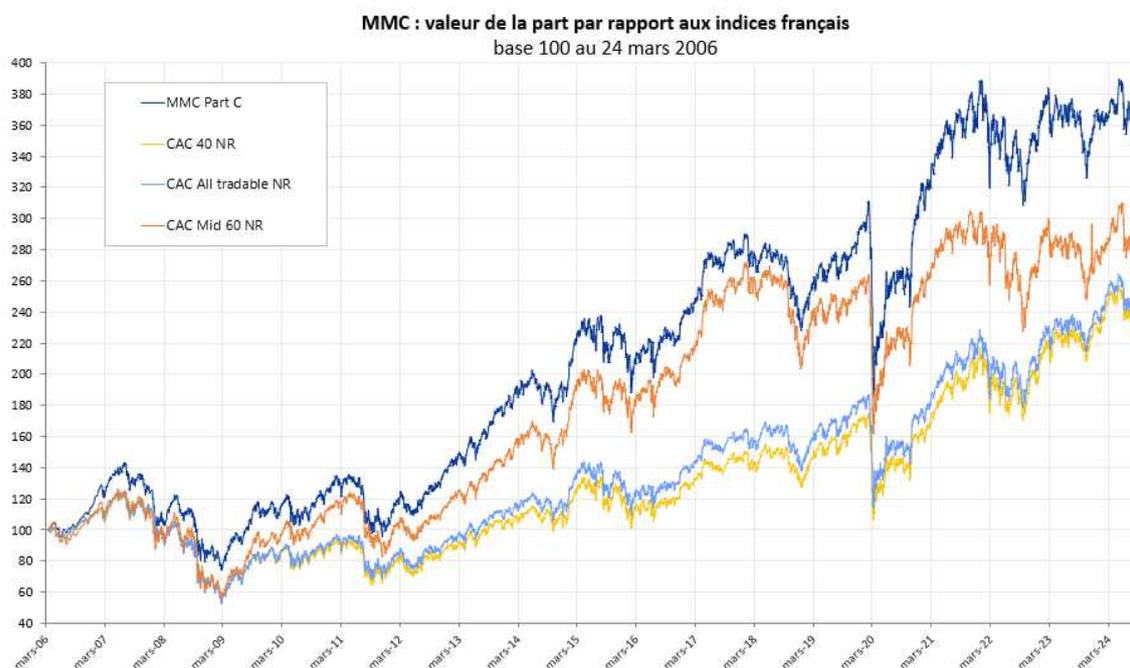
Points saillants du 18^{ème} exercice (du 1^{er} octobre 2023 au 30 septembre 2024) :

- Hausse de 2,7% des parts C et D sur l'exercice à respectivement 363,94 € et 300,29 € (incluant le dividende de 5,85 € versé le 1^{er} décembre 2023).
- Hausse de 264 % depuis le lancement en mars 2006 (part C).
- TRI annuel de 7,2% pour une souscription le 24 mars 2006, lors du lancement du fonds.
- Encours de 1 755 millions €, contre 2 478 millions € en début d'exercice.

Hausse des parts sur l'exercice : +2,7%

Avec une hausse de 2,7% sur l'exercice, Moneta Multi Caps « MMC » (part C) sous-performe son indice de référence, le CAC All Tradable NR (dividendes réinvestis), qui progresse de 9,0% sur l'exercice ; MMC sous-performe également le CAC 40 NR (9,6% sur la période) ainsi que le CAC Mid 60 NR (3,7% sur la période).

MMC continue de conserver son avance sur tous les indices dividendes réinvestis, avance constatée depuis son lancement en mars 2006 :



Le fonds MMC et les indices 'NR' [Net Return] sont capitalisés.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Conformément à l'article 314-76 du règlement général de l'AMF, le client peut recevoir, sur demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

Rapport annuel « MMC » 2023-24

FCP Moneta Multi Caps (Code ISIN PART C : FR0010298596 – PART D : FR0011495951 – PART S : FR0010514315)

Les principaux risques auxquels s'exposent les porteurs sont :

- *Le risque actions : le fonds est investi au minimum à 75% en actions. La valeur du fonds peut baisser significativement en cas de baisse du marché actions. Les marchés d'actions ont subi par le passé et ont toutes les chances de subir à l'avenir des fluctuations amples. L'investissement en actions, et donc dans le fonds Moneta Multi Caps, est un investissement par nature risqué.*
- *Le risque de perte en capital : le fonds ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni protection. Il est très possible que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.*

Les risques accessoires sont décrits dans le prospectus du fonds disponible sur www.moneta.fr ou sur simple demande.

La performance de MMC depuis son lancement est attribuable à la sélection des actions en portefeuille et non à des paris sur l'évolution du marché.

Moneta Asset Management

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF n°GP 03 010
36, rue Marbeuf, 75008 Paris

Les 15 premières lignes représentent 57% du portefeuille à fin septembre 2024

Lignes	% du fonds	Date de début de la ligne	Capi. fin trim. (millions €)	Catégorie	Note VIDA* (notes de 0 à 5)
SAINT-GOBAIN	6,1%	août 2014	> 5000	France / Large	3,4
VIVENDI	5,0%	avr. 2017	> 5000	France / Large	2,7
DSV A/S	4,2%	déc. 2023	> 5000	Danemark / Large	3,0
SCHNEIDER	4,1%	nov.-2013	> 5000	France / Large	4,0
BNP PARIBAS	4,0%	mars 2008	> 5000	France / Large	3,4
SOCIETE GENERALE	3,9%	mars 2008	> 5000	France / Large	3,3
TELEPERFORMANCE	3,7%	mars 2006	> 5000	France / Large	3,3
UCB	3,7%	janv. 2024	> 5000	Belgique / Large	3,3
EDP RENOVAVEIS	3,5%	déc. 2014	> 5000	Espagne / Large	3,8
EIFFAGE	3,4%	févr. 2014	> 5000	France / Large	3,3
TECHNIP ENERGIES	3,4%	mars 2018	1000 < 5000	France / Mid	4,0
PEUGEOT INVEST	3,2%	mai 2008	1000 < 5000	France / Small	2,3
COMPAGNIE DE L'ODET	2,9%	juil. 2006	> 5000	France / Mid	2,7
SANOFI	2,9%	juin 2006	> 5000	France / Large	3,0
AYVENS	2,9%	juin 2017	> 5000	France / Large	3,0

***Moneta VIDA** (pour *Valorisation des Indicateurs de Durabilité de l'Activité*) système de notation ESG propriétaire, allant de 0 (très mauvais) à 5 (très bon).

Parmi les mouvements les plus notables au cours de l'exercice écoulé, on notera :

- L'initiation de positions en DSV, UCB, Unibail-Rodamco, AstraZeneca ou encore Ryanair et le renforcement des lignes en Saint-Gobain, Schneider, Vivendi, BioMérieux ou Ayvens ;
- La cession de positions en Network International, Alstom, Vinci ou encore Nexi et l'allègement des lignes en Stellantis, Sanofi ou TotalEnergies.

Le portefeuille est constitué de 70 lignes, douze de moins qu'au début de l'exercice. Avec 67 lignes d'actions, le fonds est peu investi dans d'autres instruments financiers avec deux OPCVM monétaire et une ligne de bons de souscriptions.



Rapport annuel « MMC » 2023-24

FCP Moneta Multi Caps (Code ISIN PART C : FR0010298596 – PART D : FR0011495951 – PART S : FR0010514315)

Risque global

La méthode retenue pour calculer le risque global est la méthode de l'engagement.

Evolution des encours

L'encours atteint 1 755 millions € en fin d'exercice, pour 2 478 millions € au début de celui-ci, en baisse de 29,2%.

Sélection des intermédiaires

Les courtiers font l'objet d'une notation interne biannuelle qui décide de l'allocation des passations d'ordre qui leur est allouée selon des critères prédéfinis.

Les critères de sélection et de notation sont :

- Utilité et qualité de la recherche.
- Qualité de la relation (service, compréhension des besoins et suivi de la relation).
- Intérêt des meetings proposés à l'équipe de gestion (avec des analystes, des experts ou les sociétés).
- Recherche de blocs et exécution (aptitude à amener des blocs, à les trouver ou à exécuter des ordres de bourse de manière soignée et adaptée au carnet d'ordre)
- Qualité de la gestion administrative des ordres

A chaque fois qu'intervient un changement significatif ayant une incidence sur la capacité du prestataire à continuer d'obtenir le meilleur résultat possible pour l'OPCVM, un examen est réalisé, en plus de l'examen biannuel.

Notre processus de sélection des intermédiaires est également détaillé sur notre site internet (<https://www.moneta.fr/informations-reglementaires.html>) au même titre que notre politique de vote et le rapport de l'année précédente.

Politique de vote

Les gérants et analystes de Moneta AM opèrent un suivi rapproché des sociétés dans lesquelles les fonds sont investis, connaissent les stratégies des directions et les besoins des sociétés pour assurer leur développement. Ils sont par conséquent responsables des votes aux assemblées des sociétés dont ils assurent le suivi.

Cas où la société exerce ses droits de vote

Moneta a pour objectif de voter à toutes les assemblées générales des fonds pour lesquels elle est responsable de l'exercice des droits de vote et dès lors que cela est techniquement possible. Les votes sont décidés par l'analyste en charge du suivi de la société, le mieux à même de connaître ses spécificités, ses enjeux et d'établir si besoin un contact rapide et de bon niveau avec la société. Il peut s'appuyer sur le référent « exercice des droits de vote » de Moneta pour l'aider dans sa prise de décision.

Moneta Asset Management

*Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF n°GP 03 010
36, rue Marbeuf, 75008 Paris*

Principes auxquels la société de gestion entend se référer à l'occasion de l'exercice des droits de vote

Moneta AM revendique depuis sa création des actions résolues, quand la situation l'exige, en faveur d'une amélioration de la gouvernance des sociétés dans lesquels elle investit. Le vote des résolutions en assemblée s'inscrit pleinement dans cette stratégie, dont l'objectif essentiel est la préservation des intérêts à long terme des porteurs des OPCVM dont Moneta AM assure la gestion.

Une attention renforcée est portée aux dimensions environnementales, sociales et de gouvernance qui constituent assurément des marqueurs de performance à long terme pour les sociétés, ainsi que des critères entrants, de plus en plus souvent, directement en ligne de compte dans le contenu des résolutions soumises au vote des actionnaires.

Moneta AM encourage par ailleurs les émetteurs à :

- Porter au vote des actionnaires toute décision matérielle affectant l'intérêt social de la société.
- Individualiser les résolutions, afin de ne pas mêler plusieurs sujets qui auraient mérité de faire l'objet de résolutions individuelles.
- Prendre en compte le résultat du vote des actionnaires minoritaires lors de l'application effective de résolutions ayant été adoptées grâce aux voix d'actionnaires de contrôle ou lors de futures résolutions mises aux votes de l'assemblée.

Moneta AM est particulièrement attentif aux thèmes suivants :

- Approbation des comptes ;
- Quitus aux dirigeants ;
- Affectation des résultats et rachat d'actions ;
- Commissaires aux comptes et honoraires ;
- Conventions réglementées ;
- Administrateurs et jetons de présence ;
- Rémunération des dirigeants ;
- Opérations sur le capital ;
- Modifications statutaires

Procédures destinées à déceler, prévenir et gérer les situations de conflit d'intérêts susceptibles d'affecter le libre exercice, par la société de gestion, de ses droits de vote

Moneta AM est détenue par des personnes physiques dont l'activité professionnelle est exclusivement dédiée à la société de gestion de portefeuille, laquelle a pour unique activité la gestion d'OPCVM. En outre, à sa connaissance, aucun des porteurs des fonds gérés par Moneta AM n'est un dirigeant de société cotée représentant plus de 0,5% des encours. Si tel était le cas, cette situation ne saurait en aucun cas faire déroger Moneta AM de sa politique de vote.

Les risques de conflit d'intérêts sont donc en l'espèce très faibles, voire inexistantes par la nature même de l'organisation de Moneta AM.

Mode de participation aux assemblées

Le recours aux votes par correspondance est le moyen que nous utilisons le plus fréquemment pour participer aux assemblées. Nous rencontrons régulièrement les dirigeants des principales sociétés dans lesquelles nous investissons soit lors de réunions publiques (réunions

Rapport annuel « MMC » 2023-24

FCP Moneta Multi Caps (Code ISIN PART C : FR0010298596 – PART D : FR0011495951 – PART S : FR0010514315)

« d'analystes »), soit lors d'entretiens particuliers dans nos locaux ou ceux de l'entreprise. Nous avons ainsi suffisamment d'occasions d'échanger avec les dirigeants des entreprises pour n'éprouver qu'exceptionnellement le besoin d'assister aux assemblées d'actionnaires ce qui explique que le vote par correspondance est notre moyen privilégié d'intervention.

Le compte-rendu des votes exercés est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Compte-rendu des frais d'intermédiation

Le compte-rendu des frais d'intermédiation est disponible sur le site internet : <https://www.moneta.fr/informations-reglementaires.html>

Information sur les critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance

Le fonds promeut les caractéristiques environnementales et les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance au sens de l'article 8 du règlement (UE)2019/2088, SFDR. Les caractéristiques sociales font par ailleurs l'objet d'une analyse particulière décrite ci-dessous.

Moneta VIDA, notre notation interne

Vous trouverez au sein de notre politique ESG les critères des dimensions environnementales, sociales et de gouvernance de notre notation interne Moneta VIDA (pour Valorisation des Indicateurs de Durabilité de l'Activité). Ce document est à votre disposition sur le site internet de la société de gestion : <https://www.moneta.fr/fonds/documentation-esg>

La prise en compte des critères ESG au sein du fonds

La notation ESG des entreprises fait partie intégrante du process d'analyse des sociétés et entre en compte dans la décision de pondération des lignes dans le fonds. Ainsi, une société sur laquelle nous décelons un potentiel de hausse important et qui bénéficie d'une note Moneta VIDA élevée aura vocation à être fortement représentée dans le fonds, dans la limite de la liquidité des titres cotés de la société et des risques de l'investissement.

En ce qui concerne son impact direct sur la valorisation des sociétés, la note Moneta VIDA peut avoir, au cas par cas, une incidence directe sur les objectifs de cours des sociétés, par des hypothèses de croissance ou de prime de risque dans l'actualisation des flux financiers, des décotes sur les valorisations par somme des parties (SOP) ou par multiples.

Notre notation interne Moneta VIDA (pour Valorisation des Indicateurs de Durabilité de l'Activité), par définition, prend en compte les facteurs de durabilité.

Que ce soit concernant la dimension environnementale, sociétale ou de gouvernance, la durabilité des entreprises fait partie des critères pris en compte dans notre process d'investissement.

La Gouvernance, élément que nous jugeons central

Nous avons historiquement accordé une grande importance à la gouvernance des sociétés, ce qui fait de Moneta Asset Management l'une des sociétés de gestion les plus actives sur le sujet sur la place de Paris. La gouvernance est essentielle à la durabilité des entreprises. Les piliers retenus dans la notation de la dimension gouvernance sont l'analyse des Conseils, la

Moneta Asset Management

*Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF n°GP 03 010
36, rue Marbeuf, 75008 Paris*

rémunération de la direction, le respect des actionnaires, ainsi qu'une appréciation des sujets d'audit & de contrôle interne.

La politique ESG, la politique d'engagement ainsi que le rapport sur l'exercice de cette politique sont disponibles sur le site internet : <https://www.moneta.fr/fonds/documentation-esg>

Taxonomie

Il n'est pas garanti un niveau minimum d'investissement dans des activités alignées avec la Taxonomie, telle que définie par le Règlement (UE) 2020/852. Moneta Asset Management suit d'une part les développements réglementaires, et d'autre part, les communications des émetteurs sur leur éligibilité et, par la suite, sur leur alignement dans le cadre de sa Politique ESG. Il semble vraisemblable que ces éléments contribueront à éclairer le jugement des équipes de Moneta Asset Management sur l'univers d'investissement du fonds et permettront de définir un pourcentage minimal d'investissements dans ces activités, en particulier dès lors que des données fiables et définitives des émetteurs sur leur alignement pourront être obtenues et analysées par la Société de Gestion.

Le principe défini par la réglementation relative à la Taxonomie consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Politique de rémunération

Moneta Asset Management a mis en place une politique et des pratiques de rémunération (la politique de rémunération) en vue d'assurer une gestion saine et efficace des risques, gérer et éviter les situations de conflits d'intérêts et les risques inconsidérés ou incompatibles avec l'intérêt des investisseurs des OPCVM sous gestion.

Le montant global de la rémunération (fixe et variable) versée par Moneta Asset Management à son personnel permanent en 2023 est de 5 428 K€. Ces effectifs (les « bénéficiaires » de la politique de rémunération) se portent à 33 personnes en fin d'année.

Le montant total des rémunérations fixes versées par Moneta Asset Management au cours l'exercice 2023 est de 2 407 K€, dont 1 074 K€ pour les « fonctions sensibles* » et 1 332 K€ pour les « autres fonctions ».

Le montant total des rémunérations variables versées par Moneta Asset Management au cours de l'exercice 2023 est de 3 022K€, dont 2 205 K€ pour les « fonctions sensibles » et 817 K€ pour les « autres fonctions ».

Ces rémunérations brutes ont été calculées sur la base des rémunérations arrêtées par la Direction de Moneta Asset Management.

La politique de rémunération a fait l'objet d'un examen annuel lors de la tenue du comité de rémunération en date du 19 janvier 2024. Les observations émises par ce comité ont permis de conclure au caractère adéquat de la politique de rémunération.

L'évaluation centrale et indépendante de la conformité de la mise en œuvre de la politique de rémunération, se rapportant aux rémunérations allouées au titre de l'année civile 2023, a

Rapport annuel « MMC » 2023-24

FCP Moneta Multi Caps (Code ISIN PART C : FR0010298596 – PART D : FR0011495951 – PART S : FR0010514315)

également été menée par le comité de rémunération susmentionné, et conclut à son caractère satisfaisant.

**Fonctions sensibles : les fonctions sensibles correspondent à la Direction Générale, les responsables des fonctions de contrôle et les preneurs de risques à savoir les gérants, les analystes gérants et analystes négociateurs.*

Informations destinées aux investisseurs institutionnels

La communication des informations mentionnées au I de l'article R533-16-0 du Code monétaire et financier est réalisée gratuitement et sur simple demande écrite auprès du service commercial de la société.

Romain Burnand	romain.burnand@moneta.fr
Andrzej Kawalec	andrzej.kawalec@moneta.fr
Grégoire Uettwiller	gregoire.uettwiller@moneta.fr
Raphaël Lucet	raphael.lucet@moneta.fr
Louis Renou	louis.renou@moneta.fr
Pierre Le Treize	pierre.letreize@moneta.fr
Adrien Banuls	adrien.banuls@moneta.fr
Julie Pedrosa	julie.pedrosa@moneta.fr
Augustin Afresne	augustin.afresne@moneta.fr

Nicolas Tabor	nicolas.tabor@moneta.fr
Gaetan Chamard-Bois	gaetan.chamard-bois@moneta.fr
Reine Donna Boufang	rd.boufang@moneta.fr
Salim Alaoui	salim.alaoui@moneta.fr
Hugo Thorel	hugo.thorel@moneta.fr
Sébastien Cannas	sebastien.cannas@moneta.fr
Laurent Horville	laurent.horville@moneta.fr
Julien Adam	julien.adam@moneta.fr

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : **Moneta Multi Caps**

Identifiant d'entité juridique : **9695009SNIBQBZG85J53**

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable** on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852 qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

Il a réalisé un minimum d'investissements durables ayant un objectif social : ___%

Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de **20 %** d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

avec un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le Fonds privilégie les émetteurs qui sont de bons élèves sur les sujets environnementaux, sociaux ou les deux, sans viser une thématique spécifique. L'Equipe de Gestion a une vision d'ensemble des sujets environnementaux et sociaux et s'attache à mieux représenter au sein du Fonds les sociétés qui s'illustrent positivement sur ces enjeux.

Dans cet état d'esprit, au cours de l'année comptable 2023/2024 (du 1er octobre 2023 au 30 septembre 2024), le Fonds a cherché à promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales (« caractéristiques E/S ») suivantes :

- **Prise en compte des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG)** des sociétés grâce à **l'intégration de l'ESG dans l'analyse fondamentale**, au travers d'un système de notation ESG des sociétés, développé par Moneta AM et intitulé « Moneta VIDA ». Afin de systématiser cette intégration, la notation « Moneta VIDA » devait couvrir une proportion minimale des sociétés bénéficiaires d'investissements.
- **Prise en compte des Principales Incidences Négatives (PIN)** : il s'agit des incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité. Afin d'intégrer ces informations dans l'évaluation des sociétés, les incidences négatives les plus élevées (selon ces indicateurs) sont identifiées et confrontées aux notes ESG, issues du système de notation VIDA. Ce processus révèle des anomalies lorsqu'une entreprise affiche une note ESG favorable malgré une incidence négative conséquente. Dans ces cas, les analystes sont invités à réévaluer leur notation ou à fournir une justification cohérente, prenant par exemple en compte d'éventuelles mesures de compensation mises en place par l'entreprise. Dans ce même esprit, les incidences négatives les plus élevées sont confrontées aux évaluations des étapes 2 et 3 de la méthodologie « investissement durable ».
- **Sélection de valeurs orientée vers des sociétés présentant des profils ESG de meilleure qualité relativement à la moyenne du marché** (représenté par l'« Indice de référence VIDA » retenu, le **SBF 120**) grâce à la mise en place d'un objectif extra-financier au niveau du portefeuille : le Fonds visait une note ESG (« Moneta VIDA ») supérieure à celle de son Indice de référence VIDA. Il est important de noter que l'Indice de référence VIDA ne tient pas compte de critères ESG dans sa composition et sa pondération et n'est pas aligné sur les caractéristiques E/S promues par le Fonds.
- **Engagement d'une proportion minimale d'investissements durables** ayant un objectif environnemental (sans que cela constitue un objectif d'investissement durable à l'échelle du Fonds, au sens de l'Article 9 du Règlement SFDR).
- **Poursuite d'une politique d'exclusions** : il peut s'agir 1) d'exclusions sectorielles basées sur des convictions environnementales ou sociales, 2) d'exclusions de sociétés ne respectant pas certaines conventions internationales ou encore 3) d'exclusions basées sur des controverses graves et avérées. Ces exclusions sont mises en place afin de promouvoir certains standards environnementaux et sociaux.
- **Règles d'engagement actionnarial claires** (dialogue régulier avec les sociétés bénéficiaires d'investissements, votes en Assemblées Générales, suivi ordonné des controverses, etc.) : elles participent notamment à faire de Moneta AM un investisseur actif et vigilant à l'application de bonnes pratiques de Gouvernance. L'Equipe de Gestion a pour but d'exercer son droit de vote aussi souvent que possible¹ ; dans cet état d'esprit, hormis les situations où l'exercice des droits de vote pose une difficulté, l'Equipe de Gestion s'engage à déployer tous les moyens nécessaires pour voter à l'ensemble des Assemblées Générales des sociétés dans lequel le Fonds est investi en appliquant les consignes de votes décidées par Moneta AM².

¹ Exemples (liste non exhaustive) : coût prohibitif au regard de l'emprise dans le capital de la société concernée, impossibilité physique de participer à l'Assemblée Générale dans une juridiction n'autorisant pas le vote électronique.

² Voir la [Politique de vote](#) pour obtenir le détail des consignes de votes.

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pour rappel, voici les six objectifs d'investissement durable établis par l'Article 9 du Règlement 2020/852 (Règlement Taxonomie) :

- 1) Atténuation du changement climatique
- 2) Adaptation au changement climatique
- 3) Utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines
- 4) Transition vers une économie circulaire
- 5) Prévention et réduction de la pollution
- 6) Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Moneta AM a mis en place plusieurs indicateurs permettant de vérifier la réalisation des caractéristiques E/S du Fonds. Sont présentés ci-dessous les résultats de cette démarche.

a) Analyse ESG des émetteurs : système de notation ESG propriétaire « Moneta VIDA »

Le tableau ci-dessous présente l'évolution trimestrielle de la note VIDA du Fonds et de la note VIDA de l'Indice de référence VIDA. Tout au long de l'année, le Fonds a maintenu une note VIDA supérieure à celle de son Indice de référence VIDA.

Note VIDA	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024
Moneta Multi Caps	3,32	3,22	3,28	3,26
Indice de référence VIDA	3,21	3,17	3,18	3,20
% écart Fonds vs. Indice	+3%	+2%	+3%	+2%

Le tableau ci-dessous présente l'évolution trimestrielle des taux de couverture de la notation VIDA des investissements du Fonds et des actifs composant l'Indice de référence VIDA. Tout au long de l'année, les taux de couverture ont dépassé les seuils fixés, à savoir : un taux de couverture supérieur à 90% pour les actions de grandes capitalisations (Large Caps, dont la capitalisation boursière est supérieure à dix milliards d'euros) et un taux de couverture supérieur à 75% pour les petites et moyennes capitalisations (Small & Mid Caps, dont la capitalisation boursière est inférieure à dix milliards d'euros).

Taux de couverture	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024
Moneta Multi Caps				
Large Caps	97,8%	100%	100%	100%
Small & Mid Caps	83,5%	92,3%	92,8%	89,7%
Indice de référence VIDA				
Large Caps	98,4%	100%	100%	100%
Small & Mid Caps	75,8%	95,8%	96,5%	97,9%

Le respect de ces contraintes a permis à l'Equipe de Gestion de prendre en considération les critères ESG dans l'étude des sociétés bénéficiaires d'investissements (respect d'un taux de couverture) et à orienter les décisions de gestion afin de sélectionner des sociétés présentant un meilleur profil ESG que la moyenne du marché représentée par l'Indice de référence VIDA retenu. Pour rappel, cet indice ne tient pas compte de critères ESG dans sa composition et sa pondération et n'est pas aligné sur les caractéristiques E/S promues par le Fonds.

b) Prise en compte des Principales Incidences Négatives

Le Fonds a bien pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité, que ce soit en intégrant des indicateurs relatifs à ces incidences au sein de sa notation ESG « Moneta VIDA » ou au travers de sa politique d'exclusion.

Davantage de détails sont disponibles dans la rubrique consacrée aux principales incidences négatives ([ci-dessous](#)).

c) Investissements durables réalisés par le Fonds

Le tableau ci-dessous présente l'évolution trimestrielle de la proportion d'investissements durables réalisés par le Fonds, ainsi que l'objectif en vigueur à chaque fin de trimestre. Le Fonds a bien respecté son engagement pris en matière d'investissements durables au cours de l'année 2023/2024.

Proportion d'investissements durables ³	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024
Moneta Multi Caps	32,8%	38,6%	41,2%	50,0%
Seuil minimum en place	20%	20%	20%	20%
<i>Ecart Fonds – Seuil minimum</i>	<i>+12,8</i>	<i>+18,6</i>	<i>+21,2</i>	<i>+30,0</i>

d) Exclusions

Pour rappel, le Fonds exclut de son univers d'investissement les sociétés dont l'activité comporte les caractéristiques suivantes⁴ :

- Exposition aux armes controversées
- Exposition au tabac
- Exposition au charbon
- Hydrocarbures non-conventionnels
- Transgression grave et avérée de l'un des principes du Pacte Mondial des Nations Unies (PMNU)
- Controverses graves et avérées et sur lesquelles Moneta AM a fait le choix de ne plus investir

Au cours de l'année comptable 2023/2024, Moneta AM a mis en place une exclusion additionnelle concernant l'huile de palme.

Le tableau ci-dessous présente l'exposition du Fonds à des sociétés qui comportent les caractéristiques présentées ci-dessus. Tout au long de l'année comptable 2023/2024, le Fonds a bien respecté la bonne application de la politique d'exclusion en place : cela a permis au Fonds de limiter son exposition à des sociétés ayant des impacts négatifs sensibles sur les facteurs de durabilité.

% d'exposition	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024
Armes controversées	0%	0%	0%	0%
Tabac	0%	0%	0%	0%
Charbon	0%	0%	0%	0%
Hydrocarbures non-conventionnels	0%	0%	0%	0%
Huile de palme	NA	NA	NA	0%
Transgression PMNU	0%	0%	0%	0%
Controverses graves et avérées	0%	0%	0%	0%

e) Engagement actionnarial

Pour rappel, l'Equipe de Gestion a pour but d'exercer son droit de vote aussi souvent que possible ; dans cet état d'esprit, hormis les situations où l'exercice des droits de vote pose une difficulté, l'Equipe de Gestion s'engage à déployer tous les moyens nécessaires pour voter à l'ensemble des Assemblées Générales des sociétés dans lequel le Fonds est investi en appliquant les consignes de votes décidées par Moneta AM.

Le Fonds a voté à 94% des assemblées générales sur l'année comptable 2023/2024.

³ La progression du taux d'investissements durables au sein du fonds peut être expliquée par une meilleure couverture du portefeuille et un nombre croissant de sociétés ayant eu leurs objectifs validés par SBTi. A titre de comparaison, la proportion d'investissements durables au sein de notre indice de référence, le SBF 120, était de **46,6%** au 30 septembre 2024

⁴ De plus amples détails sur les seuils retenus au niveau de chaque exclusion sont disponibles au sein de la Politique relative aux exclusions (voir site Internet de Moneta AM - rubrique « [Documentation ESG](#) »).

Nous n'avons pas voté pour 4 sociétés. Pour Exor et Adler, il s'agit de problèmes techniques liés au fait que notre sous-dépositaire ne prenait pas en compte ces Assemblées Générales ce qui rendait le vote techniquement difficile. Il s'agit d'un oubli pour Unibail et EasyJet. Nous tâchons chaque année d'améliorer notre démarche et nos procédures de vote afin de limiter ce type d'oubli.

En dehors de l'exercice des droits de vote, l'Equipe de Gestion a maintenu des contacts réguliers tout au long de l'année avec les sociétés bénéficiaires d'investissements, en rencontrant les équipes de direction de ces sociétés lors de réunions d'analystes (suite à des publications de résultats par exemple) et lors de conférences. Lors de ces rencontres, quand cela s'est avéré pertinent, les Analystes ont eu l'occasion d'interroger les sociétés sur les critères ESG afin d'approfondir leurs analyses.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

a) Analyse ESG des émetteurs : système de notation ESG propriétaire « Moneta VIDA »

Tout au long de l'année 2022/2023, le Fonds avait maintenu une note VIDA supérieure à celle de son Indice de référence VIDA.

Note VIDA	T4 2022	T1 2023	T2 2023	T3 2023
Moneta Multi Caps	3,23	3,21	3,30	3,30
Indice de référence VIDA	3,09	3,09	3,20	3,20
% écart Fonds vs. Indice	+5%	+4%	+3%	+3%

Tout au long de l'année 2022/2023, les taux de couverture avaient dépassé les seuils fixés à savoir : un taux de couverture supérieur à 90% pour les grandes capitalisations et un taux de couverture supérieur à 75% pour les petites et moyennes capitalisations.

Taux de couverture	T4 2022	T1 2023	T2 2023	T3 2023
Moneta Multi Caps				
<i>Large Caps</i>	98,4%	97,9%	98,7%	99,0%
<i>Small & Mid Caps</i>	92,1%	92,5%	95,5%	97,0%
Indice de référence VIDA				
<i>Large Caps</i>	98,4%	98,8%	98,9%	98,7%
<i>Small & Mid Caps</i>	84,5%	79,8%	82,7%	81,3%

b) Prise en compte des Principales Incidences Négatives

Le Fonds avait bien pris en compte en 2022/2023 les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité, que ce soit en intégrant des indicateurs relatifs à ces incidences au sein de la grille de notation « Moneta VIDA » ou au travers de sa politique d'exclusion.

c) Investissements durables réalisés par le Fonds

Le fonds avait également respecté son engagement pris en matière d'investissements durables au cours de l'année comptable 2022/2023.

Proportion d'investissements durables	T4 2022	T1 2023	T2 2023	T3 2023
Moneta Multi Caps	NA	32,9%	41,4%	37,3%
Seuil minimum en place	NA	5%	20%	20%
Ecart Fonds – Seuil minimum	NA	+27,9%	+21,4%	+17,3%

d) Exclusions

Tout au long de l'année comptable 2022/2023, le Fonds avait bien respecté la bonne application de la politique d'exclusion en place.

% d'exposition	T4 2022	T1 2023	T2 2023	T3 2023
Armes controversées	0%	0%	0%	0%
Tabac	0%	0%	0%	0%
Charbon	0%	0%	0%	0%
Hydrocarbures non-conventionnels	NA	NA	0%	0%
Transgression PMNU	0%	0%	0%	0%
Controverses graves et avérées	0%	0%	0%	0%

e) Engagement actionnarial

Le fonds a voté à 94% des assemblées générales contre 95% l'exercice précédent.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Le Fonds a pour objectif de détenir une proportion minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental (*dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE*). Le Fonds ne vise pas d'objectif environnemental spécifique (parmi les 6 objectifs présentés au sein du Règlement Taxinomie présentés précédemment) et recherche avant tout des sociétés pouvant contribuer à la préservation du climat, à l'économie circulaire et/ou au maintien de la biodiversité, sans prioriser spécifiquement l'un de ces enjeux, et en étant attentif à l'obtention de résultats concrets (que ce soit au travers des produits vendus ou via les plans d'action mis en place en interne). L'Equipe de Gestion estime donc que les sociétés qualifiées d'investissements durables ont ainsi contribué à l'atteinte d'un objectif environnemental. On retrouve parmi ces sociétés des développeurs d'énergies renouvelables, des sociétés proposant des produits économes en énergie ou des sociétés participant au verdissement de l'économie.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

— — *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-t-ils été pris en considération ?*

Les indicateurs concernant les Principales Incidences Négatives ont été pris en compte⁵:

1) à l'échelle de chaque société, en confrontant les indicateurs des incidences négatives a) aux notations VIDA et b) aux résultats des étapes 2 et 3 de la méthodologie « investissement durable », pour valider dans les deux cas la cohérence des évaluations.

2) à l'échelle du Fonds, dans le calcul agrégé de chaque indicateur : cette mesure permet de qualifier l'impact des investissements réalisés sur les facteurs de durabilité et d'en suivre l'évolution.

— — *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

La violation d'un des principes directeurs (OCDE ou Nations Unies) disqualifie d'emblée la société concernée du périmètre des investissements durables : la conformité aux principes directeurs de l'OCDE et des Nations Unies est un indicateur d'incidence négative pris en compte et intégré au contrôle de cohérence de la notation VIDA effectué par l'équipe (cf. point précédent). S'agissant du Pacte Mondial des Nations Unies, une exclusion de l'univers d'investissement est en place en cas de transgression grave et avérée d'un des principes.

⁵ L'ensemble des PIN du tableau I de l'annexe 1 (du Règlement délégué (UE) 2022/1288) ont été pris en compte ainsi que le PIN 4 du tableau II « Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone » et également le PIN 17 du tableau III « Nombre de condamnations et montant des amendes pour infraction à la législation sur la lutte contre la corruption et les actes de corruption ».



Ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les Principales Incidences Négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le Fonds a pris en considération les Principales Incidences Négatives sur les facteurs de durabilité.

Afin d'intégrer ces informations dans l'évaluation des sociétés, les incidences négatives les plus élevées (selon ces indicateurs) sont identifiées et confrontées aux notes ESG, issues du système de notation VIDA. Ce processus révèle des anomalies lorsqu'une entreprise affiche une note ESG favorable malgré une incidence négative conséquente. Dans ces cas, les analystes sont invités à réévaluer leur notation ou à fournir une justification cohérente, prenant par exemple en compte d'éventuelles mesures de compensation mises en place par l'entreprise. Dans ce même esprit, les incidences négatives les plus élevées sont confrontées aux évaluations des étapes 2 et 3 de la méthodologie « investissement durable ».

Nous pouvons prendre l'exemple d'une société dont l'activité repose sur la production et fourniture de gaz industriels. Ses engagements de réduction carbone sont alignés avec les objectifs de SBTi et en ligne avec un scénario en dessous de 2°C. Toutefois, les émissions de CO2 de scope 2 significatives représentent selon nous une incidence négative conséquente. Par conséquent, l'entreprise ne remplit pas l'étape n°2 de la méthodologie « investissement durable » selon nous car l'impact sur le climat est trop important. La société ne sera pas considérée comme un investissement durable.

Par ailleurs, toute incidence majeure identifiée influencera également la réflexion autour de la valorisation. Pour rappel, la valorisation et le profil ESG (étudié via la note VIDA) sont deux critères de sélection des sociétés bénéficiaires d'investissements.

Les indicateurs relatifs aux incidences négatives sont agrégés au niveau du Fonds : ces données sont communiquées annuellement au titre de l'année civile passée, au plus tard le 30 juin, dans un rapport ESG apportant des détails au niveau du Fonds. La publication des Principales Incidences Négatives du Fonds pour l'année 2023 est disponible sur le site internet de Moneta ([voir la page Fonds](#)).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Le tableau ci-dessous présente les quinze investissements les plus importants du Fonds à la fin de la période de revue, soit au 30 septembre 2024.

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Saint-Gobain FR0000125007	Industrie	6,1%	France
Vivendi FR0000127771	Télécommunication	5,0%	France
DSV DK0060079531	Industrie	4,3%	Danemark
Schneider FR0000121972	Industrie	4,1%	France
BNP Paribas FR0000131104	Finance	4,1%	France
Société Générale FR0000130809	Finance	4,0%	France
Téléperformance FR0000051807	Industrie	3,7%	France
UCB BE0003739530	Santé	3,7%	Belgique
EDP Renovaveis ES0127797019	Services aux collectivités	3,5%	Espagne
Eiffage FR0000130452	Industrie	3,4%	France
Technip Energies NL0014559478	Energie	3,4%	France
Peugeot Invest FR0000064784	Finance	3,3%	France
Compagnie de l'Odet FR0000062234	Industrie	3,0%	France
Sanofi FR0000120578	Santé	3,0%	France
Ayvens FR0013258662	Industrie	2,9%	France

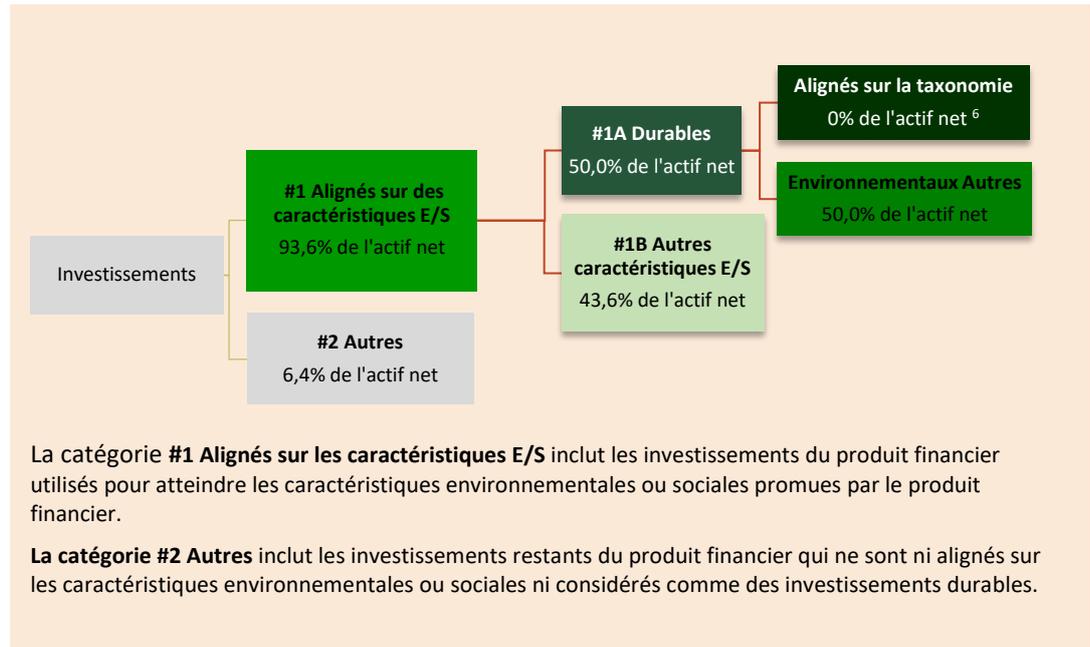
Nous avons retenu (1) la classification sectorielle GICS (*Global Industry Classification Standard*) pour définir le secteur d'appartenance des investissements et (2) le pays du siège social d'immatriculation pour définir le pays d'appartenance des investissements.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



NB : l'allocation des actifs est présentée au 30 septembre 2024⁶.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Le tableau ci-dessous présente les expositions sectorielles du Fonds (selon la classification GICS) ainsi que l'exposition aux combustibles fossiles à la fin de la période de revue, soit au 30 septembre 2024.

Secteurs	(% de l'actif net)
Industrie	38,7%
Finance	13,4%
Santé	10,4%
Services aux collectivités	6,2%
Télécommunication	6,1%
Energie	6,0%
Technologies de l'information	4,2%
Immobilier	3,9%
Bien de consommation de base	3,4%
Consommation discrétionnaire	2,3%
Matériaux	2,2%
TOTAL	96,8%
Exposition aux combustibles fossiles	12,2%

⁶ Par souci de clarté et pour ne pas venir en déduction de la case « environnementaux autres », nous affichons un pourcentage d'investissements alignés avec la taxonomie de 0%. Notre pourcentage d'investissements alignés à la taxonomie en termes de chiffre d'affaires était en réalité de 9,7% au 30 septembre 2024.

L'exposition aux combustibles fossiles ⁷ comprend toutes les sociétés (en pourcentage de l'actif net) qui tirent des revenus (i.e. dès le premier euro de chiffre d'affaires) de la prospection, de l'extraction, de la production, de la transformation, du stockage, du raffinage ou de la distribution, y compris le transport, le stockage et le commerce, de combustibles fossiles. Pour calculer cette exposition, nous avons tiré nos données des rapports annuels des sociétés et procédé, quand nécessaire, à des estimations basées sur nos connaissances des sociétés.

⁷ Entendus comme les sources d'énergie non renouvelables basées sur le carbone telles que les combustibles solides, le gaz naturel et le pétrole.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements
- **Des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements pour une transition vers une économie verte par exemple.
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Pour se conformer à la taxinomie de l'UE, les critères relatifs au **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux combustibles à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour **l'énergie nucléaire**, les critères incluent des règles exhaustives de sécurité et de gestion des déchets.



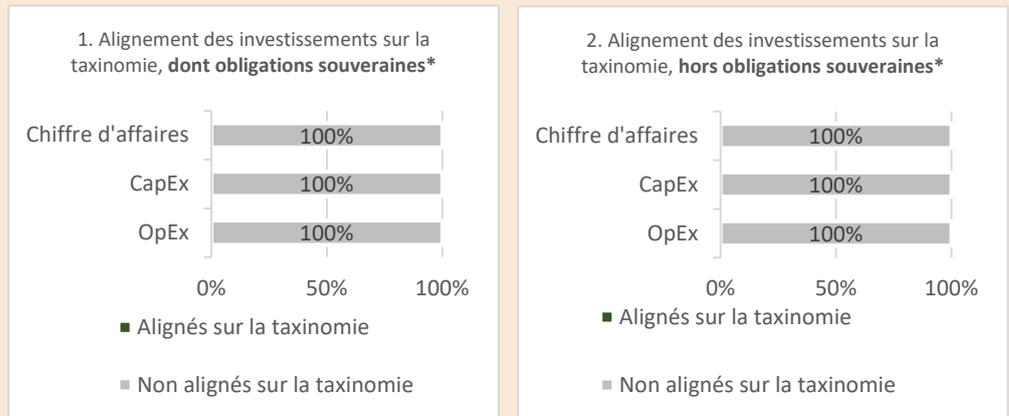
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Au cours de l'année comptable 2023/2024, le Fonds ne s'est pas fixé d'engagement en termes de proportion minimale d'investissements durables (équivalent d'une proportion minimale de 0%) ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE⁸ ?**

- Oui :
- Dans le gaz fossile
 - Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

- **Quelle était la proportion minimale d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable.

⁸ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne seront conformes à la Taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne nuisent pas de manière significative à un objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le Règlement Délégué (UE) 2022/1214 de la Commission européenne.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le tableau ci-dessous présente l'évolution trimestrielle de la proportion d'investissements durables réalisés par le Fonds, ainsi que l'objectif en vigueur à chaque fin de trimestre. Le Fonds a bien respecté son engagement pris en matière d'investissements durables au cours de l'année 2023/2024.

Proportion d'investissements durables ⁹	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024
Moneta Multi Caps	32,8%	38,6%	41,2%	50,0%
Seuil minimum en place	20%	20%	20%	20%
<i>Ecart Fonds – Seuil minimum</i>	<i>+12,8</i>	<i>+18,6</i>	<i>+21,2</i>	<i>+30,0</i>

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Au cours de l'année comptable 2023/2024, le Fonds ne s'est pas fixé d'engagement en termes de proportion minimale d'investissements durables (équivalent d'une proportion minimale de 0%), y compris en ce qui concerne les investissements durables ayant un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

La catégorie « #2 Autres » était constituée de trésorerie (détenue à titre accessoire ou à des fins d'équilibrage des risques) et de sociétés non couvertes par la notation ESG « Moneta VIDA » (le taux de couverture minimal décrit dans les caractéristiques E/S du Fonds ayant tout de même été respecté).

Par ailleurs, l'existence de listes d'exclusion permet d'assurer que les investissements du portefeuille ne sont pas concernés par des activités ayant des impacts environnementaux/sociaux sensiblement négatifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pour atteindre les caractéristiques E/S, l'Equipe de Gestion s'est assurée de respecter les différentes contraintes fixées : (1) notation VIDA du Fonds supérieure à celle de l'Indice de référence VIDA, (2) taux de couverture minimal de la notation VIDA, (3) maintien d'une proportion minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental (non aligné avec la taxinomie de l'UE), (4) respect des critères fixés dans la politique d'exclusion et (5) voter aux assemblées générales des sociétés bénéficiaires d'investissements aussi souvent que possible (des précisions sont apportées à la page 2 de ce document).

Les contraintes 1, 2 et 3 sont directement implémentées au sein de nos outils de gestion de portefeuille et de passage d'ordre ce qui permet un suivi automatisé et quotidien. Concrètement, l'outil de gestion de portefeuille nous permet de connaître à tout instant la note VIDA du Fonds, la note VIDA de l'Indice de référence VIDA, le taux de couverture de la notation VIDA ainsi que la proportion d'investissements durables au sein du Fonds.

La contrainte 4 est paramétrée dans nos outils de gestion de portefeuille et de passage d'ordre : cela nous permet de vérifier sa bonne exécution à chaque passage d'ordre par le Gérant. Ainsi, les sociétés qui seraient présentes sur des listes d'exclusion paramétrées au sein de nos outils ne

⁹ La progression du taux d'investissements durables au sein du fonds peut être expliquée par une meilleure couverture du portefeuille et un nombre croissant de sociétés ayant eu leurs objectifs validés par SBTi. A titre de comparaison, la proportion d'investissements durables au sein de notre indice de référence, le SBF 120, était de **46,6%** au 30 septembre 2024.

peuvent pas être traitées par le Fonds (sauf éventuellement dans la phase de désinvestissement). L'Équipe de Gestion est par ailleurs informée des éléments constituant la politique d'exclusion de Moneta AM : au cours de son travail de recherche, elle s'assure ainsi que les sociétés susceptibles d'être bénéficiaires d'investissements respectent les critères fixés par la politique d'exclusion.

Enfin, en ce qui concerne la contrainte 5, la liste des sociétés dans lesquelles Moneta AM est actionnaire est mise à jour trimestriellement dans la base ISS (mensuellement pendant le deuxième trimestre qui comporte plus d'assemblées générales), afin que les analystes/gérants reçoivent les alertes de participation aux assemblées générales. Un rappel des prochaines assemblées générales est envoyé chaque semaine. Le respect de notre politique de vote est un point clé de notre politique d'engagement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le Fonds.

● **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable.

● **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable.

● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable.

● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Le tableau ci-dessous présente l'évolution trimestrielle de la note VIDA du Fonds et de la note VIDA de l'Indice de référence VIDA. Tout au long de l'année, le Fonds a maintenu une note VIDA supérieure à celle de son Indice de référence VIDA.

Note VIDA	T4 2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024
Moneta Multi Caps	3,32	3,22	3,28	3,26
Indice de référence VIDA	3,21	3,17	3,18	3,20
% écart Fonds vs. Indice	+3%	+2%	+3%	+2%

Pour rappel, « l'Indice de référence VIDA » est le **SBF 120**.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

MONETA MULTI CAPS

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES POUR LES INVESTISSEURS EN ET DEPUIS LA SUISSE

Moneta Multi Caps (MMC) est un fonds de droit français. Le prospectus de vente détaillé, les informations clés pour l'investisseur, le règlement de gestion, les rapports annuels et semestriels du fonds – chacun sous forme imprimée – ainsi que la valeur nette d'inventaire par part et les prix d'émission, de rachat et de conversion éventuels sont disponibles sur demande sans frais au siège de la Société de Gestion ainsi qu'auprès du représentant pour la Suisse. La liste des variations du portefeuille est mise gratuitement à la disposition de l'investisseur auprès du représentant pour la Suisse.

Toutes les informations disponibles aux investisseurs au siège de la Société de Gestion peuvent également être obtenues sans frais auprès du représentant pour la Suisse.

Représentant en Suisse

Waystone Fund Services (Switzerland) S.A. | Av. Villamont 17, CH-1005 Lausanne, Suisse

Service de paiement pour la Suisse

Banque Cantonale de Genève | 17, quai de l'Île, CH-1204 Genève, Suisse

Publication du TER (Total Expense Ratio) exprimé en pourcents

TER pour les parts commercialisées en Suisse

	Part C	Part D	Part S	Part RD
TER excluant la commission de performance	1,5%	1,5%	0,2%	1,3%
TER incluant la commission de performance	1,5%	1,5%	0,2%	1,3%

* Ce chiffre est donné à titre indicatif. A cette date aucun frais de performance n'est prélevé sur le fonds (hors frais de performance acquis via les rachats).

Publication du PTR (Portfolio Turnover Ratio) exprimé en pourcents

La rotation du portefeuille a été calculée de la manière suivante : [(total des achats de titres + total des ventes de titres) – Somme des valeurs absolues (Souscriptions - rachats journalière)] / total des actifs nets moyens /2.

Les statistiques de rotation du portefeuille sont les suivantes dans la période du 1^{er} octobre 2023 au 30 septembre 2024.

PTR en pourcentage : 55,2%

Publication de la performance du fonds pour les investisseurs en Suisse

Performance	2006 ¹	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
MMC	16,0%	8,6%	-31,5%	32,2%	9,1%	-15,6%	30,7%	32,3%	5,2%	18,1%	5,4%
Performance	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024 ²			
MMC	16,9%	-15,6%	25,0%	6,5%	21,2%	-8,3%	6,3%	-1,3%			

La performance historique ne représente pas un indicateur de performance courante ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts.

Données non auditées par les commissaires aux comptes.

¹ Lancement le 24/03/2006

² Jusqu'au 30 septembre 2024

MONETA MULTI CAPS

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Moneta Asset Management

36, rue Marbeuf
75008 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024

MONETA MULTI CAPS

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Moneta Asset Management

36, rue Marbeuf
75008 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024

Aux porteurs de parts du FCP MONETA MULTI CAPS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif MONETA MULTI CAPS constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 07 janvier 2025

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Sylvain GIRAUD



Jean-Marc LECAT

Bilan Actif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	1 699 347 583,77
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 699 347 583,77
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	46 089 946,45
OPCVM	46 089 946,45
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	0,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	1 745 437 530,22
Créances et comptes d'ajustement actifs	22 581 303,20
Comptes financiers	14 056 332,17
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	36 637 635,37
Total de l'actif I+II	1 782 075 165,59

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Capitaux propres :	
Capital	1 608 858 988,83
Report à nouveau sur revenu net	2 340 840,47
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	84 951 019,90
Résultat net de l'exercice	59 193 110,76
Capitaux propres I	1 755 343 959,96
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	1 755 343 959,96
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	0,00
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	0,00
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	26 687 075,67
Concours bancaires	44 129,96
Sous-total autres passifs IV	26 731 205,63
Total Passifs : I+II+III+IV	1 782 075 165,59

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	55 185 281,25
Produits sur obligations	0,00
Produits sur titres de créances	7 063,36
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	633 136,35
Sous-total produits sur opérations financières	55 825 480,96
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-10 852,06
Sous-total charges sur opérations financières	-10 852,06
Total revenus financiers nets (A)	55 814 628,90
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-30 861 316,81
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	-26,15
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-30 861 342,96
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	24 953 285,94
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-1 485 374,94
Sous-total revenus nets I = (C+D)	23 467 911,00
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	85 339 768,81
Frais de transactions externes et frais de cession	-4 822 097,72
Frais de recherche	-82 684,74
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	80 434 986,35
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-12 936 561,78
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	67 498 424,57

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-26 150 649,72
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-3 708,32
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	-26 154 358,04
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-5 618 866,77
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-31 773 224,81
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	59 193 110,76

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

L'objectif du fonds consiste à surperformer le marché des actions sur le long terme (durée de placement recommandée : 5 ans) ce qui revient à rechercher une valorisation du fonds supérieure à celui du marché des actions en rythme annuel moyen sur longue période. La performance du marché actions sera mesurée par l'indice CAC All-tradable dividendes réinvestis nets (ex-SBF 250).

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
Actif net Global en EUR	2 097 173 821,71	2 891 821 145,81	2 494 475 574,47	2 478 199 408,31	1 755 343 959,96
Part MONETA MULTI CAPS C en EUR					
Actif net	1 755 564 382,26	2 427 519 275,07	2 101 197 615,47	2 069 429 165,44	1 465 138 596,37
Nombre de titres	6 849 231,2354	6 798 385,1555	6 719 676,8188	5 839 359,7268	4 025 728,4563
Valeur liquidative unitaire	256,31	357,07	312,69	354,39	363,94
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	3,28	39,88	16,89	21,67	14,00
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,82	3,79	12,82	5,66	4,75
Part MONETA MULTI CAPS D en EUR					
Actif net	193 344 985,32	256 301 033,06	197 608 449,02	221 214 781,34	207 294 352,60
Nombre de titres	845 855,6529	819 938,7651	734 846,6740	741 736,2700	690 307,1260
Valeur liquidative unitaire	228,57	312,58	268,91	298,23	300,29
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes	5,22	2,18	0,00	0,00	1,85
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	57,34	90,16	104,79	123,06	132,73
Distribution unitaire sur revenu	0,00	3,32	6,55	5,85	7,30
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,16	0,29	0,29	0,00
Report à nouveau unitaire sur revenu	0,00	0,00	4,47	3,39	0,00
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,74	0,00	0,00	0,00	0,00
Part MONETA MULTI CAPS RD en EUR					
Actif net	99 934 321,52	151 430 430,13	144 913 776,60	131 669 640,63	47 431 149,17
Nombre de titres	165 429,2057	179 661,1211	195 923,0997	156 757,9986	54 878,1885
Valeur liquidative unitaire	604,09	842,86	739,64	839,95	864,29
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	7,72	93,99	39,91	51,34	33,22
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,73	9,65	31,97	15,13	12,98
Part MONETA MULTI CAPS S en EUR					
Actif net	48 330 132,61	56 570 407,55	50 755 733,38	55 885 820,90	35 479 861,82
Nombre de titres	19 065,0119	15 797,0058	15 975,5763	15 320,5351	9 348,3001
Valeur liquidative unitaire	2 535,01	3 581,08	3 177,08	3 647,77	3 795,32
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	31,90	397,55	170,38	222,07	145,12
Capitalisation unitaire sur revenu	25,47	80,73	176,04	105,95	98,57

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0011495951 - Part MONETA MULTI CAPS D : Taux de frais maximum de 1,50% TTC

FR0013179603 - Part MONETA MULTI CAPS RD : Taux de frais maximum de 1,30% TTC

FR0010514315 - Part MONETA MULTI CAPS S : Taux de frais maximum de 0,20% TTC

FR0010298596 - Part MONETA MULTI CAPS C : Taux de frais maximum de 1,50%

Swing pricing

Mécanisme de swing pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs ou actionnaires présents dans l'OPC, la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement. Pour toute centralisation, si le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs ou actionnaires présents dans l'OPC. Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus périodiquement. En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Commission de sur performance :

Les commissions de surperformance sont calculées à chaque date de calcul de valeur liquidative et provisionnées afin de venir en déduction de l'actif pour obtenir la valeur liquidative nette des parts du fonds.

- La période de référence de cette surperformance est l'exercice comptable.
- Elle n'est due que si la performance de la part est positive et supérieure au *high-water mark*.
- Cette commission de surperformance est provisionnée à chaque calcul de valeur liquidative et est directement imputée au compte de résultat du fonds.
- En cas de rachat de parts en cours de période de référence, la commission de surperformance est acquise à la société de gestion.
- Elle est définitivement acquise à la société de gestion en fin de l'exercice du fonds et prélevée par celle-ci par la suite.

•

Principe du « High-water mark »

- Les commissions de surperformance suivent le principe du *high-water mark* : aucune commission de surperformance n'est provisionnée tant que la surperformance de chaque classe de part par rapport à l'indicateur de référence n'a pas dépassé son plus haut niveau historiquement atteint en fin d'exercice comptable.
- En conséquence, les calculs de commission de surperformance présentent des paramètres propres à chaque classe de part.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPCVM est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part MONETA MULTI CAPS D	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion
Part MONETA MULTI CAPS RD	Capitalisation	Capitalisation
Part MONETA MULTI CAPS S	Capitalisation	Capitalisation
Part MONETA MULTI CAPS C	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	2 478 199 408,31
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	123 813 693,80
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-908 936 909,97
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	24 953 285,94
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	80 434 986,35
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-26 154 358,04
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-4 231 908,84
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments (*)	-12 734 237,59 (*)
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	1 755 343 959,96

(*) 30/09/2024 : Provision pour ajustement d'actif extourné sur la VL suivante

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part MONETA MULTI CAPS C		
Parts souscrites durant l'exercice	251 828,4678	90 592 934,25
Parts rachetées durant l'exercice	-2 065 459,7383	-750 202 155,91
Solde net des souscriptions/rachats	-1 813 631,2705	-659 609 221,66
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4 025 728,4563	
Part MONETA MULTI CAPS D		
Parts souscrites durant l'exercice	76 707,1026	23 178 383,05
Parts rachetées durant l'exercice	-128 136,2466	-38 405 895,08
Solde net des souscriptions/rachats	-51 429,1440	-15 227 512,03
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	690 307,1260	
Part MONETA MULTI CAPS RD		
Parts souscrites durant l'exercice	9 278,4273	7 898 780,47
Parts rachetées durant l'exercice	-111 158,2374	-95 291 110,04
Solde net des souscriptions/rachats	-101 879,8101	-87 392 329,57
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	54 878,1885	
Part MONETA MULTI CAPS S		
Parts souscrites durant l'exercice	572,2377	2 143 596,03
Parts rachetées durant l'exercice	-6 544,4727	-25 037 748,94
Solde net des souscriptions/rachats	-5 972,2350	-22 894 152,91
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	9 348,3001	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part MONETA MULTI CAPS C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part MONETA MULTI CAPS D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part MONETA MULTI CAPS RD	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part MONETA MULTI CAPS S	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
MONETA MULTI CAPS C FR0010298596	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 465 138 596,37	4 025 728,4563	363,94
MONETA MULTI CAPS D FR0011495951	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	207 294 352,60	690 307,1260	300,29
MONETA MULTI CAPS RD FR0013179603	Capitalisation	Capitalisation	EUR	47 431 149,17	54 878,1885	864,29
MONETA MULTI CAPS S FR0010514315	Capitalisation	Capitalisation	EUR	35 479 861,82	9 348,3001	3 795,32

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		FRANCE +/-	PAYS-BAS +/-	BELGIQUE +/-	DANEMARK +/-	ESPAGNE +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	1 699 347,58	1 205 607,00	108 889,89	76 932,84	74 168,45	62 324,29
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	1 699 347,58					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
		+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	14 056,33	0,00	0,00	0,00	14 056,33
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-44,13	0,00	0,00	0,00	-44,13
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	14 012,20

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]	[3 - 6 mois]	[6 - 12 mois]	[1 - 3 ans]	[3 - 5 ans]	[5 - 10 ans]	>10 ans
	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	14 056,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-44,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	14 012,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	DKK	GBP	CHF	USD	Autres devises
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	74 168,45	50 834,90	9 922,66	4 849,95	2 579,65
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1,19	68,51	141,09	0,00	121,53
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	-44,13	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	74 169,64	50 903,41	10 063,75	4 805,82	2 701,18

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<p>Opérations figurant à l'actif du bilan</p> <p>Dépôts</p> <p>Instruments financiers à terme non compensés</p> <p>Créances représentatives de titres financiers reçus en pension</p> <p>Créances représentatives de titres donnés en garantie</p> <p>Créances représentatives de titres financiers prêtés</p> <p>Titres financiers empruntés</p> <p>Titres reçus en garantie</p> <p>Titres financiers donnés en pension</p> <p>Créances</p> <p> Collatéral espèces</p> <p> Dépôt de garantie espèces versé</p> <p>Opérations figurant au passif du bilan</p> <p>Dettes représentatives des titres donnés en pension</p> <p>Instruments financiers à terme non compensés</p> <p>Dettes</p> <p> Collatéral espèces</p>		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2024
Créances		
	Ventes à règlement différé	21 351 627,29
	Souscriptions à recevoir	511 136,31
	Coupons et dividendes en espèces	718 539,60
Total des créances		22 581 303,20
Dettes		
	Achats à règlement différé	4 788 639,78
	Rachats à payer	2 326 132,26
	Frais de gestion fixe	6 838 066,04
	Autres dettes	12 734 237,59
Total des dettes		26 687 075,67
Total des créances et des dettes		-4 105 772,47

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2024
Part MONETA MULTI CAPS C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	26 388 914,30
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part MONETA MULTI CAPS D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3 265 663,71
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part MONETA MULTI CAPS RD	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 103 076,84
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,30
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part MONETA MULTI CAPS S	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	103 688,11
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,20
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	23 467 911,00
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	23 467 911,00
Report à nouveau	2 340 840,47
Sommes distribuables au titre du revenu net	25 808 751,47

Part MONETA MULTI CAPS C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	19 131 797,31
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	19 131 797,31
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	19 131 797,31
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	19 131 797,31
Total	19 131 797,31
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part MONETA MULTI CAPS D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	2 702 029,57
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2 702 029,57
Report à nouveau	2 340 840,47
Sommes distribuables au titre du revenu net	5 042 870,04
Affectation :	
Distribution	5 039 242,02
Report à nouveau du revenu de l'exercice	3 628,02
Capitalisation	0,00
Total	5 042 870,04
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	690 307,1260
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	7,30
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	181 571,92

Part MONETA MULTI CAPS RD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	712 594,47
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	712 594,47
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	712 594,47
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	712 594,47
Total	712 594,47
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part MONETA MULTI CAPS S

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	921 489,65
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	921 489,65
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	921 489,65
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	921 489,65
Total	921 489,65
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	67 498 424,57
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	67 498 424,57
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	84 951 019,90
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	152 449 444,47

Part MONETA MULTI CAPS C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	56 366 766,84
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	56 366 766,84
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	56 366 766,84
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	56 366 766,84
Total	56 366 766,84
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part MONETA MULTI CAPS D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	7 951 919,87
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	7 951 919,87
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	84 951 019,90
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	92 902 939,77
Affectation :	
Distribution	1 277 068,18
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	91 625 871,59
Capitalisation	0,00
Total	92 902 939,77
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	690 307,1260
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	1,85

Part MONETA MULTI CAPS RD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 823 085,61
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	1 823 085,61
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 823 085,61
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	1 823 085,61
Total	1 823 085,61
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part MONETA MULTI CAPS S

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 356 652,25
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	1 356 652,25
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 356 652,25
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	1 356 652,25
Total	1 356 652,25
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			1 699 347 583,77	96,81
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 699 347 583,77	96,81
Assurance			756 000,00	0,04
LINEA DIRECTA ASEGURADORA SA	EUR	700 000	756 000,00	0,04
Automobiles			23 047 810,37	1,31
STELLANTIS NV	EUR	1 857 496	23 047 810,37	1,31
Banques commerciales			167 361 554,12	9,53
BNP PARIBAS	EUR	1 150 000	70 782 500,00	4,04
COMMERZBANK AG	EUR	1 000 000	16 525 000,00	0,94
CRCAM DE PARIS ET D'ILE DE FRANCE CCI	EUR	76 049	4 472 441,69	0,25
CRCAM DU LANGUEDOC CCI	EUR	3 616	169 952,00	0,01
CRCAM NORD FRANCE CCI	EUR	280 147	3 414 991,93	0,19
CRCAM NORMANDIE SEINE CCI	EUR	12 266	873 952,50	0,05
CRCAM SUD RHONE ALPES CCI	EUR	16 556	1 837 716,00	0,10
SOCIETE GENERALE SA	EUR	3 100 000	69 285 000,00	3,95
Compagnies aériennes			20 410 350,62	1,16
RYANAIR HOLDINGS PLC	EUR	1 239 997	20 410 350,62	1,16
Construction et ingénierie			124 126 315,04	7,07
EIFFAGE	EUR	685 000	59 348 400,00	3,38
ENTREPRISES (CIE D')-CFE	EUR	188 600	1 269 278,00	0,07
TECHNIP ENERGIES NV	EUR	2 720 176	58 810 205,12	3,35
WAGA ENERGY SA	EUR	307 489	4 698 431,92	0,27
Courrier, fret aérien et logistique			126 536 970,67	7,21
BOLLORE SE	EUR	126 418	756 611,73	0,04
COMPAGNIE DE L'ODET	EUR	32 832	51 611 904,00	2,94
DSV A/S	DKK	400 000	74 168 454,94	4,23
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			72 929 181,11	4,15
EDP RENOVAVEIS SA EUR5	EUR	3 919 051	61 568 291,21	3,50
SOCIETE LDC	EUR	159 990	11 360 889,90	0,65
Divertissement			89 437 156,50	5,10
LOTTOMATICA GROUP SPA	EUR	425 000	4 781 250,00	0,27
VIVENDI	EUR	8 155 675	84 655 906,50	4,83
Electricité			46 977 019,00	2,68
ELEC DE PORTUGAL	EUR	9 500 000	38 969 000,00	2,22
VOLTALIA	EUR	931 165	8 008 019,00	0,46
Electronique de bureau			9 627 480,80	0,55
AXWAY SOFTWARE SA	EUR	404 516	9 627 480,80	0,55
Emballage et conditionnement			2 580 204,00	0,15
FRANCOIS FRERES	EUR	78 188	2 580 204,00	0,15
Equipement et services pour l'énergie			23 914 677,36	1,36
FUGRO NV	EUR	1 169 994	23 914 677,36	1,36

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Equipements de communication			4 959 904,23	0,28
PARROT	EUR	2 396 089	4 959 904,23	0,28
Equipements électriques			72 041 000,00	4,10
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	305 000	72 041 000,00	4,10
Equipements et fournitures médicaux			39 170 488,80	2,23
BIOMERIEUX	EUR	364 038	39 170 488,80	2,23
FPI de détail			32 226 000,00	1,84
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	410 000	32 226 000,00	1,84
FPI spécialisé			26 561 172,09	1,51
BIG YELLOW GROUP	GBP	1 750 000	26 561 172,09	1,51
Gestion et promotion immobilière			500,00	0,00
TERACT RTS 16-11-25	EUR	1 000 000	500,00	0,00
Gestion immobilière et développement			9 952 356,86	0,57
ADLER GROUP SA	EUR	604 793	133 356,86	0,01
VONOVIA SE	EUR	300 000	9 819 000,00	0,56
Industrie aérospatiale et défense			55 902 600,00	3,18
AIRBUS SE	EUR	330 000	43 302 600,00	2,46
MTU AERO ENGINES HOLDINGS AG	EUR	45 000	12 600 000,00	0,72
Logiciels			25 054 213,90	1,43
DASSAULT SYST.	EUR	100 000	3 563 000,00	0,20
INFOTEL	EUR	115 991	4 976 013,90	0,28
JACQUET METAL SA	EUR	1 040 000	16 515 200,00	0,95
Logiciels et services internet			2 579 646,02	0,15
PROBI AB	SEK	110 000	2 579 646,02	0,15
Marches de capitaux			1 215 000,00	0,07
ALTAMIR	EUR	50 000	1 215 000,00	0,07
Media			22 059 031,45	1,26
1000MERCIS	EUR	147 261	3 652 072,80	0,21
NRJ GROUP	EUR	422 250	3 259 770,00	0,19
TF1 - TELEVISION FRANCAISE 1 SA	EUR	1 899 334	15 147 188,65	0,86
Métaux et minerais			15 725 000,00	0,90
DASSAULT AVIATION SA	EUR	85 000	15 725 000,00	0,90
Pétrole et gaz			40 950 000,00	2,33
TOTALENERGIES SE	EUR	700 000	40 950 000,00	2,33
Producteur et commerce d'énergie indépendants			35 518 300,00	2,02
AIR LIQUIDE SA	EUR	205 000	35 518 300,00	2,02
Produits alimentaires			43 777 800,00	2,49
DANONE	EUR	670 000	43 777 800,00	2,49
Produits chimiques			10 863 563,70	0,62
AZELIS GROUP NV	EUR	551 730	10 863 563,70	0,62
Produits pharmaceutiques			140 523 727,30	8,01
ASTRAZENECA PLC	GBP	175 000	24 273 727,30	1,38
SANOFI	EUR	500 000	51 450 000,00	2,93

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	400 000	64 800 000,00	3,70
Produits pour l'industrie du bâtiment			106 236 000,00	6,05
SAINT-GOBAIN	EUR	1 300 000	106 236 000,00	6,05
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			15 258 731,98	0,87
SOITEC SA	EUR	170 000	15 232 000,00	0,87
VERIMATRIX SA	EUR	69 979	26 731,98	0,00
Services aux entreprises			1 874 000,00	0,11
ELIS	EUR	100 000	1 874 000,00	0,11
Services aux professionnels			65 100 000,00	3,71
SR TELEPERFORMANCE	EUR	700 000	65 100 000,00	3,71
Services clientèle divers			50 488 581,64	2,88
AYVENS	EUR	7 969 784	50 488 581,64	2,88
Services financiers diversifiés			83 976 898,50	4,78
FINANCIERE MONCEY	EUR	40	484 000,00	0,03
PEUGEOT INVEST	EUR	739 949	56 606 098,50	3,22
SIF HOLDING NV	EUR	1 240 000	18 624 800,00	1,06
WENDEL	EUR	90 000	8 262 000,00	0,47
Services liés aux technologies de l'information			71 413 240,00	4,07
ALTEN SA	EUR	357 400	35 775 740,00	2,04
THALES	EUR	250 000	35 637 500,00	2,03
Tabac			4 849 946,41	0,28
RLX TECHNOLOGY INC-ADR	USD	3 000 000	4 849 946,41	0,28
Textiles, habillement et produits de luxe			13 365 161,30	0,76
CIE FIN RICHEMONT N	CHF	70 000	9 922 661,30	0,56
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	5 000	3 442 500,00	0,20
TITRES D'OPC			46 089 946,45	2,63
OPCVM			46 089 946,45	2,63
Gestion collective			46 089 946,45	2,63
AMUNDI EURO LIQUIDITY SRI IC	EUR	59,997	14 764 764,86	0,84
BFT AUREUS ISR I C	EUR	275 000,003	31 325 181,59	1,79
Total			1 745 437 530,22	99,44

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	1 745 437 530,22
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	36 637 635,37
Autres passifs (-)	-26 731 205,63
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	1 755 343 959,96

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part MONETA MULTI CAPS C	EUR	4 025 728,4563	363,94
Part MONETA MULTI CAPS D	EUR	690 307,1260	300,29
Part MONETA MULTI CAPS RD	EUR	54 878,1885	864,29
Part MONETA MULTI CAPS S	EUR	9 348,3001	3 795,32

BILAN ACTIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	2 457 457 066,92	2 287 819 058,59
Actions et valeurs assimilées	2 375 729 216,36	2 163 120 676,82
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	2 375 729 216,36	2 163 120 676,82
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Non négo­ciées sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	9 993 069,57	99 823 760,37
Négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé	9 993 069,57	99 823 760,37
Titres de créances négo­ciables	9 993 069,57	99 823 760,37
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négo­ciés sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	71 734 780,99	24 874 621,40
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	71 734 780,99	24 874 621,40
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché régle­menté ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	7 363 605,65	20 604 148,29
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	7 363 605,65	20 604 148,29
COMPTES FINANCIERS	23 613 358,58	211 688 409,75
Liquidités	23 613 358,58	211 688 409,75
TOTAL DE L'ACTIF	2 488 434 031,15	2 520 111 616,63

BILAN PASSIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 204 925 344,68	2 190 051 208,18
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	77 728 994,89	66 260 163,18
Report à nouveau (a)	3 324 019,99	5 557,70
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	151 587 566,83	134 811 692,97
Résultat de l'exercice (a,b)	40 633 481,92	103 346 952,44
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	2 478 199 408,31	2 494 475 574,47
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	10 229 848,92	25 636 042,16
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	10 229 848,92	25 636 042,16
COMPTES FINANCIERS	4 773,92	0,00
Concours bancaires courants	4 773,92	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	2 488 434 031,15	2 520 111 616,63

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	945 258,66	4 256,70
Produits sur actions et valeurs assimilées	82 578 020,87	144 782 110,02
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	2 384 824,92	53 426,85
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	85 908 104,45	144 839 793,57
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	36 906,11	241 038,18
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	36 906,11	241 038,18
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	85 871 198,34	144 598 755,39
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	40 644 302,68	41 681 659,47
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	45 226 895,66	102 917 095,92
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-4 593 413,74	429 856,52
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	40 633 481,92	103 346 952,44

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0011495951 - Part MONETA MULTI CAPS D : Taux de frais maximum de 1,50% TTC

FR0013179603 - Part MONETA MULTI CAPS RD : Taux de frais maximum de 1,30% TTC

FR0010514315 - Part MONETA MULTI CAPS S : Taux de frais maximum de 0,20% TTC

FR0010298596 - Part MONETA MULTI CAPS C : Taux de frais maximum de 1,50%
Commission de sur performance :

Des frais de gestion variables seront provisionnés à chaque valeur liquidative et perçus par la société de gestion à la fin de l'exercice comptable du fonds selon le mode de calcul suivant :

- A chaque valeur liquidative du portefeuille sont retirés les frais de gestion fixes, ce qui donne la valeur liquidative (VL) avant frais de gestion variables ;
- La progression de la VL de la part depuis le début de l'exercice comptable (avant frais de gestion variables mais après frais de gestion fixes) est comparée à la variation de l'indice CAC All-Tradable dividendes réinvestis nets.

Au cas où depuis le début de l'exercice comptable du FCP, la progression de la VL avant frais de gestion variables serait inférieure à celle de l'indice CAC All-Tradable dividendes réinvestis nets, il n'est pas constituée de provision pour frais de gestion variables ;

Au cas où depuis le début de l'exercice comptable du fonds, la progression de la VL avant frais de gestion variable serait supérieure à celle de l'indice CAC All-Tradable dividendes réinvestis nets, une provision pour frais de gestion variables est constituée sous réserve des conditions exposées plus bas (Principe du « high water mark »). Celle-ci est calculée comme égale à 15% de la sur performance par rapport à la progression de l'indice CAC All-Tradable dividendes réinvestis nets sur la base de la moyenne de l'actif net du fonds avant frais de gestion variables (mais après frais de gestion fixes). En cas de sous performance par rapport à la performance préétablie en cours d'exercice, il sera procédé à une reprise de provisions. Ces reprises sont plafonnées à hauteur des dotations.

La moyenne de l'actif net du fonds hors frais de gestion variables (mais après frais de gestion fixes) est la moyenne quotidienne de l'actif net du fonds depuis le début de son exercice comptable.

Principe du « High water mark »

Les dotations sont incrémentées seulement si la performance a dépassé le seuil (l'indice CAC All-Tradable dividendes réinvestis nets) depuis la création du fonds. De la sorte les commissions de sur performance suivent le principe du « High Water Mark » : aucune commission de sur performance n'est versée en fin d'exercice tant que la performance n'a pas dépassé celle de l'indice CAC All-Tradable dividendes réinvestis nets par an depuis le lancement du fonds

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts MONETA MULTI CAPS C	Capitalisation	Capitalisation
Parts MONETA MULTI CAPS D	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts MONETA MULTI CAPS RD	Capitalisation	Capitalisation
Parts MONETA MULTI CAPS S	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	2 494 475 574,47	2 891 821 145,81
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	353 437 219,37	426 040 824,90
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-708 277 016,01	-460 739 430,74
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	244 023 881,38	273 991 033,41
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-74 213 751,92	-131 053 926,08
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-5 161 111,47	-6 621 665,61
Différences de change	143 800,13	-107 509,92
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	133 356 470,36	-597 265 824,45
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	62 205 533,13	-71 150 937,23
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	71 150 937,23	-526 114 887,22
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	-1 786 081,44
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-4 812 553,66	-2 720 087,33
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	45 226 895,66	102 917 095,92
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	2 478 199 408,31	2 494 475 574,47

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	9 993 069,57	0,40
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	9 993 069,57	0,40
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	9 993 069,57	0,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 613 358,58	0,95
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 773,92	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	9 993 069,57	0,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	23 613 358,58	0,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	4 773,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 GBP		Devise 2 CHF		Devise 3 USD		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	103 982 721,69	4,20	25 925 121,52	1,05	5 381 245,75	0,22	5 952 402,34	0,24
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	5 403,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	296 354,44	0,01
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	373,82	0,00	4 400,10	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/09/2023
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	5 558 743,67
	Souscriptions à recevoir	265 661,98
	Coupons et dividendes en espèces	1 539 200,00
TOTAL DES CRÉANCES		7 363 605,65
DETTES		
	Rachats à payer	685 062,21
	Frais de gestion fixe	9 544 786,71
TOTAL DES DETTES		10 229 848,92
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-2 866 243,27

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part MONETA MULTI CAPS C		
Parts souscrites durant l'exercice	792 273,9438	287 699 254,18
Parts rachetées durant l'exercice	-1 672 591,0358	-607 774 167,83
Solde net des souscriptions/rachats	-880 317,0920	-320 074 913,65
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5 839 359,7268	
Part MONETA MULTI CAPS D		
Parts souscrites durant l'exercice	67 239,3273	20 734 355,28
Parts rachetées durant l'exercice	-60 349,7313	-18 670 356,36
Solde net des souscriptions/rachats	6 889,5960	2 063 998,92
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	741 736,2700	
Part MONETA MULTI CAPS RD		
Parts souscrites durant l'exercice	50 735,4102	42 776 683,39
Parts rachetées durant l'exercice	-89 900,5113	-77 553 702,52
Solde net des souscriptions/rachats	-39 165,1011	-34 777 019,13
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	156 757,9986	
Part MONETA MULTI CAPS S		
Parts souscrites durant l'exercice	600,4888	2 226 926,52
Parts rachetées durant l'exercice	-1 255,5300	-4 278 789,30
Solde net des souscriptions/rachats	-655,0412	-2 051 862,78
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	15 320,5351	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part MONETA MULTI CAPS C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part MONETA MULTI CAPS D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part MONETA MULTI CAPS RD	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part MONETA MULTI CAPS S	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2023
Parts MONETA MULTI CAPS C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	34 991 818,45
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,51
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts MONETA MULTI CAPS D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3 398 362,79
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,51
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts MONETA MULTI CAPS RD	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 137 809,60
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,31
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts MONETA MULTI CAPS S	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	116 311,84
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,21
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/09/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	3 324 019,99	5 557,70
Résultat	40 633 481,92	103 346 952,44
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	43 957 501,91	103 352 510,14

	29/09/2023	30/09/2022
Parts MONETA MULTI CAPS C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	33 107 941,94	86 176 382,57
Total	33 107 941,94	86 176 382,57

	29/09/2023	30/09/2022
Parts MONETA MULTI CAPS D		
Affectation		
Distribution	4 339 157,18	4 813 245,71
Report à nouveau de l'exercice	2 515 237,24	3 286 335,54
Capitalisation	0,00	0,00
Total	6 854 394,42	8 099 581,25
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	741 736,2700	734 846,6740
Distribution unitaire	5,85	6,55
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	212 038,54	210 066,81

	29/09/2023	30/09/2022
Parts MONETA MULTI CAPS RD		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 371 820,74	6 264 193,28
Total	2 371 820,74	6 264 193,28

	29/09/2023	30/09/2022
Parts MONETA MULTI CAPS S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 623 344,81	2 812 353,04
Total	1 623 344,81	2 812 353,04

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	77 728 994,89	66 260 163,18
Plus et moins-values nettes de l'exercice	151 587 566,83	134 811 692,97
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	229 316 561,72	201 071 856,15

	29/09/2023	30/09/2022
Parts MONETA MULTI CAPS C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	126 585 986,16	113 522 489,66
Total	126 585 986,16	113 522 489,66

	29/09/2023	30/09/2022
Parts MONETA MULTI CAPS D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	91 280 026,15	77 007 011,12
Capitalisation	0,00	0,00
Total	91 280 026,15	77 007 011,12

	29/09/2023	30/09/2022
Parts MONETA MULTI CAPS RD		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	8 048 286,93	7 820 311,57
Total	8 048 286,93	7 820 311,57

	29/09/2023	30/09/2022
Parts MONETA MULTI CAPS S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	3 402 262,48	2 722 043,80
Total	3 402 262,48	2 722 043,80

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Actif net Global en EUR	2 533 026 355,78	2 097 173 821,71	2 891 821 145,81	2 494 475 574,47	2 478 199 408,31
Parts MONETA MULTI CAPS C en EUR					
Actif net	2 080 762 619,98	1 755 564 382,26	2 427 519 275,07	2 101 197 615,47	2 069 429 165,44
Nombre de titres	7 521 273,9181	6 849 231,2354	6 798 385,1555	6 719 676,8188	5 839 359,7268
Valeur liquidative unitaire	276,65	256,31	357,07	312,69	354,39
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-0,20	3,28	39,88	16,89	21,67
Capitalisation unitaire sur résultat	3,63	-0,82	3,79	12,82	5,66
Parts MONETA MULTI CAPS D en EUR					
Actif net	214 578 004,37	193 344 985,32	256 301 033,06	197 608 449,02	221 214 781,34
Nombre de titres	855 404,4819	845 855,6529	819 938,7651	734 846,6740	741 736,2700
Valeur liquidative unitaire	250,84	228,57	312,58	268,91	298,23
Distribution unitaire sur +/- valeurs nettes	0,96	5,22	2,18	0,00	0,00
+/- valeurs nettes unitaire non distribuées	59,58	57,34	90,16	104,79	123,06
Distribution unitaire sur résultat	3,29	0,00	3,32	6,55	5,85
Crédit d'impôt unitaire	0,049	0,00	0,161	0,285	0,00 (*)
Report à nouveau unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	4,47	3,39
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	-0,74	0,00	0,00	0,00
Parts MONETA MULTI CAPS RD en EUR					
Actif net	192 972 011,98	99 934 321,52	151 430 430,13	144 913 776,60	131 669 640,63
Nombre de titres	296 554,8564	165 429,2057	179 661,1211	195 923,0997	156 757,9986
Valeur liquidative unitaire	650,71	604,09	842,86	739,64	839,95
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-0,44	7,72	93,99	39,91	51,34
Capitalisation unitaire sur résultat	11,61	-0,73	9,65	31,97	15,13

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Parts MONETA MULTI CAPS S en EUR					
Actif net	44 713 719,45	48 330 132,61	56 570 407,55	50 755 733,38	55 885 820,90
Nombre de titres	16 556,3691	19 065,0119	15 797,0058	15 975,5763	15 320,5351
Valeur liquidative unitaire	2 700,69	2 535,01	3 581,08	3 177,08	3 647,77
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,62	31,90	397,55	170,38	222,07
Capitalisation unitaire sur résultat	75,81	25,47	80,73	176,04	105,95

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
DWS GROUP GMBH & CO KGAA	EUR	300 000	9 660 000,00	0,39
TOTAL ALLEMAGNE			9 660 000,00	0,39
BELGIQUE				
DREDGING ENVIRONMENTAL & MAR	EUR	82 539	8 584 056,00	0,35
ENTREPRISES (CIE D')-CFE	EUR	188 600	1 320 200,00	0,05
TOTAL BELGIQUE			9 904 256,00	0,40
DANEMARK				
GN GREAT NORDIC	DKK	240 000	4 111 517,88	0,17
TOTAL DANEMARK			4 111 517,88	0,17
ESPAGNE				
EDP RENOVAVEIS SA EUR5	EUR	3 900 000	60 508 500,00	2,44
LINEA DIRECTA ASEGURADORA SA	EUR	700 000	612 500,00	0,03
SOLARIA ENERGIA Y MEDIO AMBIENTE SA	EUR	1 110 000	16 261 500,00	0,65
TOTAL ESPAGNE			77 382 500,00	3,12
FRANCE				
1000MERCIS	EUR	147 261	3 622 620,60	0,14
AIRBUS SE	EUR	350 000	44 443 000,00	1,79
AIR LIQUIDE SA	EUR	410 000	65 534 400,00	2,64
ALD SA	EUR	5 400 000	39 609 000,00	1,60
ALSTOM	EUR	2 027 368	45 818 516,80	1,85
ALTAMIR	EUR	52 326	1 308 150,00	0,05
ALTEN SA	EUR	429 977	53 575 134,20	2,16
ASSYTEM BRIME	EUR	320 517	12 724 524,90	0,51
AXWAY SOFTWARE	EUR	325 706	7 523 808,60	0,31
BIOMERIEUX	EUR	120 000	11 018 400,00	0,45
BNP PARIBAS	EUR	2 070 000	125 090 100,00	5,04
BOLLORE SE	EUR	5 300 000	26 977 000,00	1,09
BOLLORE SE RTS	EUR	15 500 000	0,00	0,00
CGG SA	EUR	17 553 712	11 834 712,63	0,48
COMPAGNIE DE L'ODET	EUR	39 366	54 088 884,00	2,18
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	440 000	25 027 200,00	1,01
CRCAM DE PARIS ET D'ILE DE FRANCE CCI	EUR	76 049	5 171 332,00	0,21
CRCAM DU LANGUEDOC CCI	EUR	3 616	182 608,00	0,01
CRCAM NORD FRANCE CCI	EUR	280 147	3 676 088,93	0,14
CRCAM NORMANDIE SEINE CCI	EUR	12 266	975 147,00	0,04
CRCAM SUD RHONE ALPES CCI	EUR	16 556	2 069 500,00	0,08
DANONE	EUR	1 100 000	57 486 000,00	2,32
DASSAULT AVIATION SA	EUR	65 000	11 596 000,00	0,47
EIFFAGE	EUR	1 080 000	97 243 200,00	3,93
FONTAINE PAJOT	EUR	37 949	3 946 696,00	0,16
FRANCOIS FRERES	EUR	78 188	3 338 627,60	0,14
INFOTEL	EUR	240 000	11 904 000,00	0,48
JACQUET METAL SA	EUR	1 100 000	17 710 000,00	0,71
LDC SA	EUR	80 000	9 280 000,00	0,37

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	80 000	57 312 000,00	2,32
M6 METROPOLE TELEVISION	EUR	1 100 000	13 178 000,00	0,54
NRJ GROUP	EUR	550 010	3 839 069,80	0,15
OVH GROUPE SAS	EUR	154 529	1 328 949,40	0,05
PARROT	EUR	2 419 099	8 200 745,61	0,33
PEUGEOT INVEST	EUR	750 000	74 925 000,00	3,02
S.O.I.T.E.C.	EUR	444 000	70 041 000,00	2,82
SAFRAN SA	EUR	60 000	8 918 400,00	0,36
SANOFI	EUR	1 620 000	164 397 600,00	6,63
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	160 000	25 116 800,00	1,01
SCOR SE	EUR	450 000	13 261 500,00	0,53
SOCIETE GENERALE SA	EUR	5 550 000	127 899 750,00	5,17
TECHNIP ENERGIES NV	EUR	3 850 000	90 744 500,00	3,66
TELEPERFORMANCE	EUR	970 000	115 818 000,00	4,68
TERACT RTS 16-11-25	EUR	1 000 000	30 500,00	0,00
TF1 - TELEVISION FRANCAISE 1 SA	EUR	2 025 000	14 671 125,00	0,60
THALES SA	EUR	295 000	39 264 500,00	1,59
TOTALENERGIES SE	EUR	2 080 000	129 604 800,00	5,23
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	980 000	26 881 400,00	1,09
VERIMATRIX SA	EUR	238 692	145 602,12	0,00
VINCI SA	EUR	350 000	36 757 000,00	1,48
VIVENDI	EUR	6 799 997	56 412 775,11	2,28
VOLTALIA	EUR	1 041 269	10 683 419,94	0,43
WAGA ENERGY SA W/I	EUR	221 037	5 326 991,70	0,22
WORLDLINE SA	EUR	500 000	13 325 000,00	0,54
TOTAL FRANCE			1 860 859 079,94	75,09
ILES CAIMANS				
RLX TECHNOLOGY INC-ADR	USD	3 775 425	5 381 245,75	0,22
TOTAL ILES CAIMANS			5 381 245,75	0,22
ITALIE				
DIASORIN SPA	EUR	180 000	15 555 600,00	0,63
NEXI SPA	EUR	5 200 000	30 097 600,00	1,21
TOTAL ITALIE			45 653 200,00	1,84
LUXEMBOURG				
ADLER GROUP SA	EUR	1 950 000	947 700,00	0,04
SHURGARD SELF STORAGE LTD	EUR	104 380	3 914 250,00	0,16
TOTAL LUXEMBOURG			4 861 950,00	0,20
PAYS-BAS				
EXOR NV	EUR	155 000	13 010 700,00	0,52
FUGRO NV	EUR	1 200 000	17 460 000,00	0,71
PROSUS NV	EUR	610 288	17 039 240,96	0,69
SIF HOLDING NV	EUR	1 256 095	12 397 657,65	0,50
STELLANTIS NV	EUR	6 900 000	125 649 000,00	5,07
TOTAL PAYS-BAS			185 556 598,61	7,49
PORTUGAL				
EDP-ENERGIAS DE PORTUGAL SA	EUR	10 317 617	40 610 140,51	1,64
TOTAL PORTUGAL			40 610 140,51	1,64
ROYAUME-UNI				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BIG YELLOW GROUP	GBP	1 650 000	17 910 719,66	0,72
CERES POWER HOLDINGS PLC	GBP	1 008 768	3 663 665,04	0,15
NETWORK INTERNATIONAL HOL-WI	GBP	15 800 000	71 308 149,62	2,87
TATE & LYLE PLC	GBP	1 400 000	11 100 187,37	0,45
TOTAL ROYAUME-UNI			103 982 721,69	4,19
SUEDE				
PROBI AB	SEK	110 000	1 840 884,46	0,08
TOTAL SUEDE			1 840 884,46	0,08
SUISSE				
CIE FINANCIERE RICHEMO-A REG	CHF	140 000	16 216 775,26	0,65
NOVARTIS AG-REG	CHF	100 000	9 708 346,26	0,39
TOTAL SUISSE			25 925 121,52	1,04
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			2 375 729 216,36	95,87
TOTAL Actions et valeurs assimilées			2 375 729 216,36	95,87
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
RENAULT ZCP 06-10-23	EUR	10 000 000	9 993 069,57	0,40
TOTAL FRANCE			9 993 069,57	0,40
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			9 993 069,57	0,40
TOTAL Titres de créances			9 993 069,57	0,40
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI EURO LIQUIDITY SRI IC	EUR	129,374	30 585 300,15	1,23
BFT AUREUS ISR IC	EUR	128 969,496	14 113 070,04	0,57
UNION + SI.3 DEC	EUR	140	27 036 410,80	1,09
TOTAL FRANCE			71 734 780,99	2,89
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			71 734 780,99	2,89
TOTAL Organismes de placement collectif			71 734 780,99	2,89
Créances			7 363 605,65	0,30
Dettes			-10 229 848,92	-0,41
Comptes financiers			23 608 584,66	0,95
Actif net			2 478 199 408,31	100,00

Parts MONETA MULTI CAPS D	EUR	741 736,2700	298,23
Parts MONETA MULTI CAPS S	EUR	15 320,5351	3 647,77
Parts MONETA MULTI CAPS RD	EUR	156 757,9986	839,95
Parts MONETA MULTI CAPS C	EUR	5 839 359,7268	354,39